Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
\checkmark	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
V	Additional comments / Commentaires supplémentaires Pagination continue.	

UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE.

(Suite.)

XV.

Quel coup terrible! quelle découverte affreuse pour Mauricette Fauvel! trouver le prétendu baron de Montclar, quand elle venait se jeter dans les bras de Dominique Sauvegrain. Montclar serait donc aussi Sauvegrain. Mais l'autre, qui est-il alors? Ou plutôt l'infâme baron, instruit de l'évasion de Sauvegrain, n'a-t-il pas tué ce dernier pour prendre son nom et sa place auprès de Mauricette dont il veut se venger?

Toutes ces suppositions éclatèrent dans la tête de la jeune fille, et, sa pensée aussi effrayée des horreurs qu'elle n'osait entrevoir que l'était ses yeux à l'aspect de cette homme redoutable, Mauricette poussa un cri de terreur et courut vers la porte pour s'enfuir.

Mais le baron de Montclar avait tout prévu. Il se jeta rapidement sur le passage de Mauricette, d'un bond il sauta près de la porte, la ferma, et retirant la clef qu'il mit dans sa poche:

-Halte-là! ma mignonne, dit-il à Mauricette. Comme vous êtes facile à effaroucher, mon enfant; mais on ne me quitte pas ainsi.

Se voyant fermer cette retraite, la sœur de Dionis vola vers la fenêtre; mais sa tête et sa main se heurtèrent contre les barreaux de fer.

Le baron debout et les bras croisés, la regardait avec un sourire ricanneur.

La pauvre femme éperdue, saisit alors de ses mains crispées par le désespoir, l'obstacle qui la faisait prisonnière, et elle poussa des cris en appelant au secours.

25 Juin 1874.

-Ah! pardon, madame, fit alors le baron qui marcha vers elle et força Mauricette à lâcher les barreaux auxquels elle s'était accrochée, pardon ma belle; si vous criez si fort nous ne nous entendrons pas et vous vous égosillerez en pure perte. Dans votre louable empressement à venir vous jeter dans les bras de votre mari, vous n'avez pas pris garde qu'on vous a fait parcourir une allée bien longue pour aboutir à ce bâtiment isolé. Il faut donc que je vous oriente. Nous sommes ici à dix lieues de Paris, à Senlis ; cette chambre est loin de l'auberge dont elle dépend ; plus loin encore de la grande route par laquelle vous êtes venue. On est ici fort tranquille, comme vous voyez. Eh! regardez par cette fenêtre, vous verrez en face la forêt, et en bas une petite rivière qu'on appelle la Nonette, un joli nom, n'est ce pas ? Je vous préviens, en outre, que je suis connu dans cette auberge. J'y ai déià travaille, on sait que mes conversations sont quelquefois très bruvantes, et on ne me dérange jamais.

Mauricette écoutait ces paroles avec stupéfaction. Les yeux hagards, les cheveux en désordre, elle se débattit vaillamment, et de nouveau elle revint à la fenêtre et recommença ses cris.

—Ah! vous m'impatientez à la fin, madame, s'écria le bandit d'une voix qu'il ne chercha plus à contenir, et il courut derechef vers Mauricette, la ploya sous ses bras nerveux et sans lui laisser toucher terre, il l'enleva comme on fait d'un manteau par la chaleur. Comment, madame, je suis poli, je me modère, je me fais colombe, et vous poussez des hurlements! Je n'ai plus qu'un mot à vous dire. Ecoutez ceci. En même temps il frappa du pied sur le plancher, et la terre sonore retentit sous ses pas. Il y a làdessous un caveau, poursuivit le misérable, qu'il vous écha ppe un seul cri, et je pousse cette table, je lève cette trappe invisible, et vous allez gémir là-bas incognito.

Mauricette à demi morte de peur étouffa ses soupirs et garda le

silence.

Le baron attendit un moment pour s'assurer que sa menace produisit bon effet, après quoi il déposa Mauricette à terre, la dressa sur ses pieds et lui montra une chaise sur laquelle la pauv re fille alla tomber plutôt que s'asseoir. Là elle couvrit sa figure de ses deux mains et appliqua un monchoir sur sa bouche pour étouffer ses plaintes.

Très bien, observa Montclar d'un ton de voix radouci. Je suis désolé, madame, que vous m'ayez forcé d'agir de rigueur. Demeurez en repos et vous serez traitée avec autant de respect et de politesse que vous pouvez en réclamer. Rassurez-vous d'abord, vous n'avez rien à craindre, ainsi il est inutile de pleurer et de

sangloter de la sorte, à moins que cela ne vous soit agréable et alors ne vous gênez pas.

Cela dit, Montclar prit une chaise qui se trouvait dans un coin, l'approcha d'une petite table sur laquelle étaient une bouteille, un verre et une lampe. Après avoir rempli et vidé le verre, il tira de sa poche une pipe très élégante, l'alluma et commença ainsi.

—Avant tout, madame, excusez-moi si je bois et si je fume en votre présence; mais on est si mal dans ces prisons de Paris, qu'il me tardait beaucoup de me décarémer un peu. Maintenant, veuillez m'écouter, c'est tout ce que je vous demande, et ce que vous ferez d'abord par complaisance, j'ose croire que vous le ferez bientôt par curiosité, car j'ai à vous apprendre des choses bien intéressantes pour vous. Et premièrement, partons d'un principe, ou plutôt d'un fait. Nous disions donc que je suis Dominique Sauvegrain, votre mari.

Ace mot, Mauricette ne put se défendre d'un geste d'indignation—Je comprends votre geste, ajouta Sauvegrain, et je lis votre objection dans ce regard armé de pudeur et de courroux. Vous dites que ce n'est pas moi que vous avez épousé au Hâvre, d'accord; mais à cela je réponds que vous avez épousé Dominique Sauvegrain. Or, comme il n'y a d'autre Sauvegrain que moi, que je suis le bon, le vrai Sauvegrain, et que l'autre est un faux Sauvegrain, un Sauvegrain en similor, je soutiens que c'est bien moi que vous avez épousé, que c'est bien moi qui suis votre mari. Ah! ah! je vois d'ici votre imagination trotter; vous vous dites, si l'autre n'est pas Sauvegrain, voilà pour moi une belle chance, car je ne pouvais rencontrer pis que le prétendu baron de Montclar, pis que le véritable Sauvegrain. Vous voyez que je me rends justice. Quel est donc cet autre?...Ah? vous m'écoutez maintenant.

En effet, Mauricette avait relevé la tête, et ses yeux baignés de larmes, se fixèrent sur le bandit.

-Monsieur, lui demanda-t-elle d'un accent oppressé, qu'avez-vous fait de mon mari. De grâce, répondez-moi, où est-il?

→Je sais qui il est, mais j'ignore où il est, répondit Sauvegrain; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'accident que vous redoutez n'est pas arrivé. On ne l'a point tué, je vous en donne ma parole d'honneur!

-Oh! s'il existe, murmura Mauricette, il me vengera.

-Vous venger! et de quoi donc? répliqua tranquillement Montclar. Je ne veux vous faire aucune espèce de tort ni de violence, je vous apporte, au contraire, des conditions charmantes, et

vous les acceptez, vous pourrez conserver à cet homme votre sidélité d'épouse ainsi que ses droits de mari, en ne me cédant, à moi, que le simple titre.

Mauricette passa sa main sur son front et secoua tristement la tête:

-Je ne vous comprends pas, monsieur, murmura-t-elle.

—C'est parceque vous ne me laissez pas déduire ma proposition, observa Dominique Sauvegrain; mais il est indispensable de la prendre de plus haut. Je dois vous instruire de ma renconte avec votre mari, et des circonstances qui l'ont entraîné à vous épouser sous mon nom. Pardon, madame, si je commence à vous dire quelques mots de ma personne, il est important que vous me connaissiez, et les renseignemens que je vais vous donner, ajoutés aux choses que vous m'avez vu faire à l'hôtel d'Anglade, vous mettront parfaitement au courant.

Ici le baron posa sa pipe, vida un autre verre et avec une assurance qui touchait au cynisme, il poursuivit ainsi:

-Je suis. madame, ce que les gens qui se prétendent les honnêtes gens appellent un scélérat. Eh bien! vrai, ils me flattent. Le siècle des grands hommes et des grandes choses est passé sans retour. Tout dégénère aujourd'hui. Grands poètes, grands capitaines, grands voleurs, qu'êtes-vous devenus? De même que nous n'avons plus de Racine, de Corneille, de Molière, de Turenne et de Vauban, de même nous avons perdu les Mandrin, les Cartouche, les Nivet.-En prononçant ces derniers noms, Sauvegrain se découvrit avec humilité.-A côté de ces grands hommes, madame, moi qui vous parle, je ne suis qu'un misérable, qu'un pauvre sire, qui n'ai rien volé que ma réputation de grand voleur. Pourtant, je n'afficherai pas trop de modestie; je ne vous raconterai pas non plus mon histoire, par la raison qu'il y a assez de greffiers au parlement, assez de procureurs-généraux près les cours de justice pour me servir de Tacite et de Thucydide. Je dis cela afin de vous démontrer que j'ai fait mes études, et la preuve, c'est que cette tabatière d'argent que je vous montrais un jour à l'hôtel d'Anglade comme une relique sacrée de mes nobles ancêtres, me vient d'un professeur de morale qui ne me l'avait pas donnée. Déjà au collége, je n'attendais pas que les choses fussent perdues pour les trouver. Quand je sortis des bancs de l'école, je ne me gênai plus alors, et j'embrassai cette profession libre et heureuse qui couronne l'adresse, récompense l'audace, et qui, de tous les axiômes de droit, n'admet que celui-ci : " Possession vaut titre." Je me jetai dans cette carrière sans illusion, et je songeai au fameux mot du célèbre Nivet, notre maître, quand il vit un de ses complices se tordre en hurlant sur la roue : "Tais-toi misérable ; eh! ne savais-tu pas que nous étions sujets à une maladie de plus que les autre hommes?" Cette maladie de plus ne me fit pas reculer, et

j'entrepris fort jeune ce métier si calomnié, car on ne songe jamais qu'à nos victimes. On ne s'inquiète guère des transes de l'anxiété de la force d'âme, de la présence d'esprit, du courage d'un homme qui seul pourtant s'insurge contre tous, qui seul se met en révolte contre la société tout entière. Cependant soyons justes, il est mille fois plus facile d'être volé ou assassiné que de voler et d'assassiner soi-même; n'est-ce pas, madame?

Cette interpellation abominable, cette profonde philosophie de la corruption glacèrent Mauricette, qui n'osait pas regarder un tel scélérat, mais qui ne pouvait se défendre de l'écouter. Le mouvement d'horreur qu'elle fit fut interprété par Sauvegrain comme

un mouvement d'impatience, et il continua:

-Ne vous impatientez pas, madame, ces réflexions découlent du sujet que je traite ; mais j'arriverai bientôt à ce qui vous concerne. Je ne vous dirai donc rien de mon existence; qu'il vous suffise de savoir que j'ai fait de tout, même un peu de bien. Oh! très peu par exemple, il me contait trop cher et ne me rapportait rien ; je me corrigeai bien vite. Je suis né à Colmar, et je commençai avec quelques acolytes à exercer dans mon pays; et cela afin de faire jouir mes compatriotes de mes petits talents. Au bout de trois années d'un travail assidu, j'eus un succès effrayant, effrayant c'est le mot, car j'eus peur; on nous fit une chasse très incommode, et il fallut porter ailleurs notre honorable industrie. Je traversai donc la France avec quelques gentilshommes de ma suite, et je vins m'établir en Normandie où ma réputation m'avait précédé; là je fus rejoint par une femme que j'avais beaucoup aimée en province, et qui alors habitait Paris. Cette femme vous la connaissez, c'est ma sœur, la baronne de Montclar; on l'avait enfermée à la Salpétrière...par erreur...car elle méritait mieux que cela: c'est une femme accomplie...Bien entendu, elle eut l'adresse de s'esquiver par un stratagème qu'il serait trop long de vous dire.

Ce stratagème, Mauricette le connaissait d'ailleurs; car durant son court séjour dans le hideux hospice, elle avait oui parler de la récente évasion de celle qu'on nommait la baronne, et qui n'était

autre que la prétendue sœur de Montclar.

-Bref, poursuivit Sauvegrain, hors de prison, elle vint me trouver; ma position était fort lucrative. Elle consentit à la partager; mais pour peu de temps; elle n'aimait pas la campagne, et finit par m'en inspirer le dégoût en me vantant sans cesse les plaisirs et les ressources de Paris. A l'entendre, Paris seul était digne de moi, il fallait abandonner la province aux exploitants subalternes, à de malheureux gâte-métiers, pauvres diables d'une incurable mediocrité. Enfin elle me stimula, m'enflamma d'amour-propre, et

je l'envoyai à Paris me préparer les voies, n'attendant plus moimême qu'une occasion favorable pour l'y suivre. D'après les conceils prudents de la baronne, je ne prodiguai pas ma figure, qui heureusement était nouvelle et inconnue dans cette contrée. De mes compagnons je fis autant de flèches que je lançais en cachant la main. J'étais l'âme invisible; ils étaient le corps apparent de nos entreprises. Je fis si bien que tout le monde ne parlait que de moi dans le pays et personne ne m'avait vu. Sur ces entrefaites et un jour que je faisais honnêtement mon métier, toujours par l'intermédiaire d'une douzaine de garnemens que j'avais sous mes ordres, on conduisit en ma présence un jeune homme, celui-là même qui devait plus tard devenir votre mari.

- —Grand Dieu! interrompit Mauricette, s'oubliant elle-même pour ne penser qu'à celui dont lui parlait Montclar, soyez mille fois béni! O mon Dieu! mon mari n'est donc pas un bandit comme cet homme?
- —Non, reprit Dominique; le particulier en question travaillait dans un autre genre; mais ça ne l'a guère avancé; car par deux chemins différents nous courons tous les deux au même but; seulcment en cas de mésaventure, lui aurait la tête tranchée.
 - -Il est noble ! pensa Mauricette avec orgueil.
- —Tandis que moi, poursuivit Sauvegrain, je ne suis pas du bois que la hache daigne couper. On m'ornerait le cou d'une cravate de chanvre et on me priverait de la vie sans me priver de la tête.

Mais revenons à votre futur. Ce pauvre garçon avait conspiré, ce qui, pour le gouvernement, est pire que l'assassinat; car nos crimes à nous n'attaquent que des individus; tandis que les conspirateurs attaquent tout le monde. Il n'avait pas mangé depuis trois jours, le malheureux, et sous un habit de moine qui lui allait extraordinairement mal, il fuyait nuit et jour par les chemins et par les bois, la poursuite de la maréchaussée qui était à ses trousses. Enfin, il se trouvait dans ce cas original d'avoir plus à redouter un archer qu'un voleur. Sa situation me toucha et me fit naître une idée. Vous demandez à vivre, monsieur ? lui dis-je poliment.

- —Oui, s'écria-t-il avec feu, je demande à vivre pour la vengeance! à vivre pour tuer le juge inflexible qui a fait mourir mes frères sous la hache du bourreau. Je leur ai fait serment de les venger et je ne serai point parjure. Oh! que je vive seulement; que je vive!
- —Mais en France, ça ne vous est pas très aisé, il me semble. Nous pourrions faire une petite affaire. Tel que vous me voyez, monsieur, lui dis-je, j'aurais envie de me retirer du commerce; mais je laisse après moi une diablesse de réputation qui pourrait

m'inquiéter et me suivre dans l'obscurité de la vie privée. Je voudrais me faire disparaître, afin que personne ne songeant plus à moi, on me laissat tranquillement recommencer un nom nouveau et une existence nouvelle. Le jeune homme ne me comprenait pas. Iriez-vous volontiers en Amérique? lui demandai-je.

—Mais vous oubliez que je suis condamné à mort, effigié à l'heure qu'il est, me répondit il ; et que si l'on me retrouve je suis

perdu.

-Mais, au nom du ciel, quel est-il, cet homme? dites-moi son

nom, s'écria Mauricette visiblement attachée par ce récit.

-On ne peut pas tout dire à la fois, reprit Sauvegrain ; et, sans obtempérer au désir de la jeune fille, il posa sa pipe qui venait de s'éteindre, but le dernier verre et ajouta : Je répondis à mon honorable client, c'est justement parce que je comprends votre position délicate que je persiste à vous proposer un petit voyage d'agrément, au delà des mers; pas sous votre nom, bien entendu : sous le mien, sous mon nom de Dominique Sauvegrain. Ecoutez-moi. Je ne vaux pas ma réputation, mais ma réputation vaut beaucoup, et le capitaine-lieutenant de la prévauté de Rouen serait bien fier d'opérer ma capture. Donc, en la lui proposant, je pourrais faire mes conditions et obtenir, sans autre forme de procès, d'être embarqué pour le compte de la compagnie des Indes; or, c'est vous qui partiriez sous mon nom et à ma place. Le jeune homme fit quelques façons avant de risquer la partie. Je le rassurai de mon mieux en lui expliquant comme quoi j'étais à peu près inconnu dans cette province. De mon côté, je prismes suretés ; il s'engagea à conserver fidèlement mon nom et le caractère qu'on m'attribuait. Il promit de ne rien négliger pour jouer un bandit des plus vraisemblables. Je lui recommandai un regard féroce, beaucoup de dureté dans la voix et de violence dans les manières. Il me donna sa parole. Alors, dès le lendemain je me rendis à Rouen. J'eus une entrevue avec l'officier de justice, et, ce qu'il y a d'original, c'est que moi-même je traitai de ma propre livraison et me fis accorder deux cents écus par l'officier de la prévôté, qui fit encore une excellente affaire ; car grâce à cette belle prise, il passa aussitôt pour un homme habile, et quelques jours après il monta en grade. Le mérite est toujours récompensé. Cette affaire réglée, je fis changer de costume au faux moine et, sous le nom de Dominique Sauvegrain, il fut amené au Hâvre, où vous l'avez épousé. Vous savez le reste; je vous ai rencontrée sur la route et vous m'avez suivi à Paris, où certes le baron de Montclar ne croyait guère amener Mme. Sauvegrain. Maintenant pour me résumer, je soutiens que vous et votre mari, vous vous êtes très mal comportés avec moi.

Votre mari que je crois occupé à promener mon nom dans l'autre monde, à cette fin qu'on ne me tourmentât point dans celui-ci votre mari revient en France, et qui plus est à Paris, ce qui fait que la police met en campagne une meute de limiers; l'un d'eux me reconnait, me dénonce et me fait jeter en prison. Premier grief. Voilà pour votre mari. Vous-même, je vous comble de bienfaits, et au moment où j'allais un peu rentrer dans mes a vances vous levez la pied; ce n'est pas délicat. Quant à votre père, je ne m'en plains pas, le digne homme s'est conduit adorablement envers moi. C'est à lui que je dois ma liberté, à lui enfin que je dois le plaisir de causer avec vous cette nuit.

—Et qui vous fait supposer, monsieur, dit Mauricette troublée de voir le secret de son père entre les mains de cet homme; qui vous fait supposer que M. Honoré Fauvel soit pour quelque chose dans votre évasion?

-Pardon, madame, répondit Sauvegrain avec une courtoisie affectée, ceci ne vous regarde pas ; tenez-vous pour assurée seulement que je sais fort bien ce que je dis. J'ai des preuves certaines. Ce qui m'a été plus difficile à découvrir, c'est notre mariage au Havre. Un jour un des portes-cless de la prison me servit un repas excellent et me parla avec douceur. Je crus à la fin du monde ou tout au moins au monde renversé. Le même mercenaire me glissa à l'oreille cette consolante parole : "Un conseiller au parlement de la chambre criminelle s'intéresse à vous. Qui ?-M. Honoré Fauvel." Jusque-là je n'avais vu les juges s'intéresser aux accusés que comme les chats s'intéressent aux souris. Cette singularité me confondit et me donna fort à penser. Jamais je n'avais connu mon protecteur; c'était même la première fois qu'on me parlait de lui. J'imaginai que ma sœur, la rusée baronne, avait bien pu me gagner les bonnes grâces de ce juge; mais mais elle m'assura le contraire Alors je repassai toutes les actions de ma vie et finalement aussi, celle qu'on avait pu faire sous mon nom. Je pensai à mon remplaçant, au mariage qu'il avait dû contracter au Hâvre avant de s'embarquer, et je raisonnai ainsi : Pour se marier, il faut nécessairement une femme ; or, qui ne sait si la femme de mon Sosie n'est pas quelque parente, quelqu'ancienne favorite de mon doux juge ? Cela expliquerait comment, trompé par le nom de Sauvegrain, M. le conseiller veut bien me porter de l'intérêt. Dès lors je n'eus de cesse qu'après avoir appris, grâce à un voyage que la baronne fit exprès au Hâvre, que Dominique Sauvegrain était inscrit sur les régistres de l'amirauté comme le mari de Mauricette Fauvel. Dés ce moment je compris tout, et je trouvai ma position superbe.

-Oui, monsieur, dit Mauricette, qui feignait d'abonder dans le sens du bandit, afin de ne pas l'irriter et de le fléchir peu à peu plus facilement; oui, monsieur, votre position est belle, votre silence vous sera payé aussi cher qu'il vous conviendra de l'exiger. Mais pour prétendre seulement à ce titre d'époux, comme vous le disiez en commençant, vous avez trop de bon sens pour ne pas juger que c'est impossible ; car enfin, ce n'est pas un nom, c'est un homme qu'on épouse, et puisque cet homme n'est pas vous, cet homme parlera, il se déclarera pour mon mari.

-Cet homme ne dira rien, madame, répliqua Sauvegrain, et vous-même vous serez la première à lui conseiller le silence quand je vous aurai dit à quoi il s'exposerait en le rompant; mais avant tout il est temps que vous sachiez le nom de votre mari: il s'ap-

pelle le chevalier Yves de Rosemadec.

-Yves de Rosemadec ! répéta Mauricette, se précipitant à genoux avec l'effusion d'un cœur plein, avec l'enthousiasme d'une joie soudaine, Yves le frère d'Agathe, de mon amie de couvent, Yves le noble gentilhomme que j'ai sauvé à Nantes, c'est lui qui m'a retirée des flots où j'allais périr. Oh! je vous remercie mille fois, ô mon Dieu. C'est plus de bonheur que je n'en avais rêvé aux plus beaux de mes jours et dans mes plus folles espérances. Et vous, monsieur Sauvegrain, parlez, demandez, exigez! Rien ne me semblera pénible. Oh! je brave l'adversité maintenant, je suis la femme de Rosemadec!

Et emportée par une frénésie de bonheur qu'elle ne pouvait maîtriser, Mauricette, naguère si effrayée, si craintive dans cette chambre solitaire et sous la puissance de ce bandit, oublia tout et se mit à réciter avec véhémence, presque à chanter le couplet de la chanson d'Agathe:

> Le Seigneur lui fit un beau don A la mignarde! Ce n'était pas un Céladon, Mais un bon frère, un franc Breton. Ivon le garde.

Mais aussitôt toute honteuse de cette sorte d'égarement, elle pâlit et garda le silence.

Sauvegrain considérait cette exaltation, et riait dans sa barbe.

-Continuez, madame ; par dieu, c'est comme cela que j'aime à vous voir ; ça vous disposera d'autant mieux à écouter les propositions...les conditions que je vous apporte ; mais pour vous prouver que je suis un bon diable et que je ne veux rien obtenir qu'à l'amiable et de votre bon vouloir, tenez voici le moyen de vous en aller

d'ici dès que vous m'aurez entendu, dit-il à Mauricette en lui présentant la clef de la chambre qu'il venait de retirer de sa poche.

Mauricette saisit la clef, toute surprise d'un procédé si extraordinaire, et debout à la même place, elle fixa sur l'ex-baron de Montclar ses beaux yeux, que la stupéfaction agrandissait encore.

- -En premier lieu, madame, poursuivit Dominique, ne perdez pas de vue nos positions respectives. Moi, ce qui peut m'arriver de plus désagréable, c'est d'être repris, mais j'éviterai la potence en faisant des révélations, et j'obtiendrai les galères à perpétuité. M. de Rosemadec, c'est autre chose. Il est hors la loi, et son affaire est réglée par avance. Quant à votre père, il a commis en ma faveur une sorte de crime de lèse-justice; c'est peut-être la première fois qu'un juge se montre si généreux envers un...justiciable. N'oubliez pas tout cela et pesez ce que je vous propose. D'abord je no veux pas quitter la France, j'aime trop mon pays et surtout la baronne de Montclar, qui en est à mes yeux le plus bel ornement. Je demande donc à prendre le titre de votre mari, m'engageant à n'user jamais vis-à-vis de vous d'autre droit que celui de vous accompagner et de vous suivre auprès de votre père chez qui vous irez vous établir. Oh! ne levez pas les yeux, ne haussez pas les épaules, ne dites pas que c'est impossible. Votre père me recevra je m'en charge...On revient de beaucoup de préjugés ; d'ailleurs je gagne un peu à être connu, et M. Fauvel ne m'a pas encore vu. Que diable! il trouvera en moi un gendre qui sait son monde; je ne lui ferai pas déshonneur.
- —Mais, monsieur, s'écria Mauricette indignée de ce sang-froid et de ces incroyables prétentions, vous sentez bien vous-même que ce que vous proposez là est impraticable, monstrueux; que, n'y aurait-il que moi pour l'empêcher, je ne pourrais jamais souffrir une si criante tromperie, un si scandaleux mensonge.
- —Vous êtes complètement libre, madame, repartit Sauvegrain avec calme, mais je suis libre aussi, et voici ce que je fais de ma liberté: je commence par livrer le chevalier Yves de Rosemadec, votre mari qui a été condammé à mort par votre père, et si M. Fauvel ne rompt pas votre mariage du Hâvre pour des raisons et des scrupules qu'il est facile de deviner, il ne pourra se refuser à vous faire veuve en envoyant à l'échafaud un homme dont il a déjà signé l'arrêt.
- —Oh! par pitié, s'écria Mauricette épouvantée de la menace et du ton résolu de Sauvegrain, par pitié, lui dit-elle d'une voix suppliante, laissez-vous attendrir, ne soyez pas inflexible devant mes prières. Que vous faut-il? ma fortune, elle est à vous. Oui, je vous le promets, je m'y engage, je le signerai si vous voulez, là,

tout à l'heure. Quittez la France, allez où il vous plaira, quelque soit le lieu que vous choisirez, une pension dont vous-même vous fixerez le chiffre, vous sera fidèlement servie. Tout l'argent que j'aurai, tout celui qu'il vous faudra, que vous exigerez, je le trouverai, soyez-en sûr, et je vous le ferai parvenir. Mais partez, au nom du ciel, qu'on ne vous reprenne pas. Eh! tenez, dit-elle en tirant un portefeuille de sa poche, voici tout l'argent que mon père m'a remis pour notre voyage. Tenez, tenez encore, ajouta-t-elle en s'arrachant des doigts, du col et du poignet les bijoux dont elle était parée. Tenez, monsieur, tout cela est à vous, je vous le donne avec joie, avec reconnaissance; prenez et partez.

-Je prends, et je reste, répondit Sauvegrain.

Le lendemain du jour où Mauricette quittait Paris pour aller retrouver à quelques lieues de la capitale Sauvegrain, délivré secrètement de prison par les soins d'Honoré Fauvel, mais sans qu'on pût soupçonner cependant que le rigide magistrat fût complice de l'évasion d'un tel coupable, le nouveau conseiller au parlement sollicitait et obtenait sur l'heure une audience particulière de son altesse royale monseigneur le régent de France. Ce qui se dit de grave et de mystérieux dans ce tête-à-tête de prince à ce sujet, nul ne le put savoir, et ceci intrigua d'autant plus les courtisans qui peuplaient les salons et les intimes du palais, que l'audience se prolongea pendant près de deux heures, et que souvent, dans le cabinet où M. Fauvel discourait avec le chef de l'état, on enteudit s'élever les voix jusqu'à l'intonnation d'un débat animé, et parmi ces deux voix qui se répondaient avec chaleur, ce n'était pas toujours celle du prince qui parlait le plus haut.

L'audience eut enfin un terme; Honoré Fauvel se retira, et tout en traversant la galerie, il annonça à un de ses collègues qui se trouvait sur son passage qu'un siège allait être de nouveau vacant au parlement de Paris, attendu que le régent avait bien voulu lui faire la faveur d'accepter sa démission.

Ce parti pris de se retirer d'un poste justement envié, et seulement après quelques jours d'exercice, aurait donné lieu à beaucoup de suppositions dans la magistrature, si Honoré Fauvel ne s'était empressé de s'en expliquer avec le président de la chambre dans laquelle il avait obtenu un siége. Il dit à celui-là qu'il n'avait d'abord tant désiré de venir à Paris que parce qu'il espérait y servir l'avancement de son fils; mais que Dionis ayant préféré la carrière des armes à celle qu'il voulait lui faire parcourir, son déplacement maintenant était sans objet, et que toute son ambition se bornait à retourner là où il avait laissé de vieilles habitudes et de vieux amis.

On se contenta de ces raisons, et huit jours après, Honoré Fauvel et la vieille Charlotte reprenaient la route de Nantes.

Réinstallé dans son ancienne demeure, le vieux juge, persuadé que sa fille était réfugiée en Hollande avec son mari, s'était condamné à l'isolement le plus complet depuis plus d'un mois, et il passait presque toutes ses journées dans un oratoire situé au bout de ce même jardin que parcourut une nuit Rosemadec, guidé par la fille de son juge.

Cet oratoire, où nous aurons l'occasion de revenir, était du même âge que la maison elle-même. Charlotte et Mauricette, avant leur départ, y allaient prier matin et soir; mais au retour de M. Fauvel, il fut interdit à la vieille servante, par son maître, d'y entrer jamais sous quelque prétexte que ce fût; il en fit cadenasser la porte, et pour que la clé ne s'égarât pas, il la passa dans un cordon et mit ce cordon à son cou.

Nous ferons connaître plus tard le motif de cette défense et de ces précautions. Seulement, ici, nous devons faire remarquer que toutes les fois que le juge se préparait à se rendre à son oratoire, il semblait avoir à livrer un combat avec lui-même, à triompher d'un sentiment d'horreur, quand il sortait de ce sanctuaire, il était plus pâle de visage, et si faible, que sa voix avait peine à se faire entendre.

Il a été dit plus haut que là se passait la plus grande partie de ses journées. Notons encore que si Charlotte n'eut pas eu pour habitude de se coucher régulièrement à dix heures du soir et de ne se lever qu'au jour naissant, elle aurait pu voir par la fenêtre de sa mansarde, à travers les arbres, une lumière briller dans l'oratoire, alors que sonnait minuit; mais la bonne vieille avait trop d'exactitude dans le sommeil et trop peu de curiosité pour s'aviser de se réveiller avant son heure, et de se lever, afin d'examiner au dehors s'il ne se passait pas quelque chose d'insolite.

Un mois donc après le retour d'Honoré Fauvel, et comme désormais seul, il menait chez lui la triste existence que nous disons, il lui arriva de la petite ville de Senlis une lettre qui contenait ceci :

" Très cher beau-père,

- "Je serais bien ingrat envers vous, si je ne profitais du premier moment de repos qui m'est accordé enfin pour vous témoigner ma respectueuse reconnaissance. Sans doute vous vous êtes bien souvent demandé pourquoi celui que votre chère fille vous a donné pour gendre tardait temps à vous écrire. Je conçois l'inquiétude qu'a dû vous causer mon silence et je m'empresse, un peu tard il est vrai, de la calmer; en vérité, je n'ai pas pu le
- " faire plus tôt.

"Vous saurez, très-cher beau père, que le soir du jour où je vous dus ce rapprochement si inespéré avec ma femme, l'émo- tion que la pauvre enfant éprouva en me voyant fut si forte qu'elle prit aussitôt la fièvre et que durant trois semaines elle resta entre la vie et la mort, plutôt penchant vers celle-ci que se raccrochant à l'autre; si bien que je me suis vu au moment de commander mon deuil.

" Rassurez-vous, le danger est passé; mais elle est bien faible " encore et elle a besoin des plus grands ménagements.

"Vous aviez projeté pour nous un petit voyage en Hollande.

Nous n'irons pas. Le médecin qui donne ses soins à ma femme
m'a positivement dit que l'air du pays natal était indispensable
à son rétablissement. Ceci, je le suppose ne s'accorde pas tout
à fait avec vos intentions; mais la santé de votre fille passe
avant toute chose, n'est-ce pas? C'est pourquoi je puis vous dire
que j'ar accueilli avec joie cette prescription du docteur, puisqu'elle me procure à la fois et le moyen de rendre entièrement
à la vie celle qui porte mon nom, et l'occasion de faire votre
connaissance.

"Mes dispositions sont prises pour arriver à Nantes presque en même temps que ma lettre ; oubliez, je vous prie la légère contrariété que va vous causer au premier moment ce changement dans notre itinéraire ; ne pensez qu'à une chose, c'est que les jours de Mauricette dépendent de son retour auprès de vous.

"Sans doute vous eussiez préféré que je ne l'accompagnasse pas ; mais cela ne serait ni prudent ni convenable. Qui veillera sur cette chère santé si chancelante, durant les fatigues d'un voyage, si ce n'est un mari dont le devoir est de braver tout scrupule, de repousser toute considération, quand il y va de ce qu'il y a de plus précieux au monde.

"Voilà donc qui est bien entendu; Mauricette se rend à Nantes; j'y arrive avec elle. Tout contre ordre de votre part serait
non avenu, et je l'affronterais même, sans manquer au respect
que je vous dois, puisque je ne pourrais le recevoir, me mettant
aujourd'hui même en route.

"Comptant, très cher beau-père, sur votre indulgence, j'agis comme si j'étais fort de votre consentement. Et puis tout bien calculé, pourquoi me le refuseriez-vous?

"Je vous ai prouvé que laisser votre fille voyager seule dans l'état de faiblesse où elle est encore serait de l'imprudence. Je vous dirai aussi pourquoi cela ne serait pas convenable, Mauricette, femme mariée, ne peut pas rentrer seule chez vous ; son retour donnerait lieu à une foule de conjectures ; on voudrait

" pénétrer le motif de sa longue absence ; on penserait aux cir-" constances de sa fuite; de ceci et de cela surgiraient des sup-" positions pénibles pour vous, compromettantes pour elle. D'ail-" leurs, qu'auriez-vous à répondre, s'il se présentait un parti sorta-

" ble et qu'on vous la demanda en mariage?

" Vous tenez peu à moi, c'est possible ; je comprends de même " qu'il ne puisse guère en être autrement; mais si fâcheuse que " vous paraisse notre alliance, elle est positive, légale; les regis-" tres du port du Hâvre et celui du navire l'Emeraude en font foi. " Il faut que la justice prononce pour que notre mariage soit cassé. " Or, vous ne pouvez avoir l'intention de donner ma femme à un " autre tant que je suis légalement son mari. Qu'elle revienne à " positions désagréables, plus d'ouvertures embarrassantes ; per-" sonne ne s'avisera de vous la demander : on la saura pourvue.

" Telles sont les réflexions qui me déterminent à venir person-" nellement à Nantes vous témoigner de mon respect et de mon " attachement. Le premier jour de l'entrevue ne sera pas, je le " suppose bien, d'une cordialité parsaite, de votre part, veux-je " dire, car de la mienne il y en aura juste autant d'effusion de " cœur que vous le voudrez. D'ailleurs ce sera l'affaire d'un jour " ou deux pour y faire. Vous verrez que je ne suis pas aussi Cro-" quemitaine qu'on veut bien le dire : je dois la meilleure part de " ma réputation aux verres grossissants que la peur met sous les " yeux des imbéciles. Vous trouverez en moi un gendre très " présentable, surtout en province, puisqu'à Paris même j'ai eu " quelque succès.

"Vous ne faites pas grand cas de ce mérite extérieur; c'est " possible. Cependant si vous envisagez le passé, il vous sera " facile de reconnaître que votre fille aurait pu rencontrer plus " mal.

" J'ai rappelé le passé, pardonnez-le moi, cher beau-père, je pour-" rais pour vous rassurer vous faire de belles promesses pour " l'avenir, je m'abstiendrai : vous en jugerez, comme on dit, à " l'user. Tout ce que je puis vous affirmer, c'est que blasé sur tout " ce qui est agitation dans la vie, j'éprouve le besoin d'essayer " d'une existence paisible ; l'amour de Mauricette, et vous savez " d'après l'aveu qu'elle vous a fait, si cet amour est graud, cet " amour, dis je, doit suffire à mon bonheur ; de plus, qu'aurai-je à " désirer, dans une maison où, si je suis bien informé, l'aisance " ne manque pas, par conséquent le bien-être non plus.

" Je voudrais être, croyez-le, en situation de vous donner des " garanties plus solides; mais je ne puis, par malheur, aussi bien

" vous armer contre moi que je le suis contre vous.

" Ceci m'amène à vous dire, avec tout le respect que je vous dois " combien je désire me voir traité chez vous comme un gendre, " doit l'être et sur quelle autorité j'appuie ma légitime prétention. " Depuis que, par votre secrète intervention, il m'a été possible " de jouir de ma liberté; depuis que votre indulgence paternelle " a cédé aux larmes de Mauricette et m'a réuni à ma femme, j'ai " pris soin de me faire envoyer du Hâvre un extrait de mon acte " de mariage ; je le possède et le tiens en réserve pour le montrer " à qui de droit, si quelqu'un s'avisait de vouloir me contester le " titre que je porte. Il n'est pas douteux pour moi, très cher beau-" père, que je n'aurai point à m'en servir contre vous; mais si " jamais on venait à vous tourmenter sur l'évasion d'un pauvre " diable dont le parlement de Paris avait à cœur de s'occuper der-" nièrement, il me serait facile, cet acte à la main, de prouver

" pourquoi ce malheureux vous intéressait à ce point.

" Toutefois entendons-nous bien, ce n'est pas lui, ou du moins " ce n'est pas sous son nom qu'il se présentera chez vous. Ce qui " est passe n'existe plus ; " c'est clair, nous n'en parlerons jamais. " Vous n'avez pas envoyé votre fille en Hollande, - à quoi bon " revenir là-dessus,-le gendre qui vous arrive est un gentil-" homme bavarois,-monsieur de Klingstall,-ceci n'est point un " nom en l'air.-J'ai connu la famille aux environs de Munich, " elle est éteinte,-je sais comment. Que mon titre d'étranger ne " vous effraie pas trop ; j'écorche assez bien l'allemand pour qu'on " puisse supposer que j'ai dû le parler autrefois.-C'est donc mon-'' sieur de Klingstall, noble bavarois, qui s'est épris des charmes de " mademoiselle Fauvel, et qui malgré du peu d'opposition de votre " part, à l'honneur de vous nommer aujourd'hui son très cher " beau-père. Vos deux enfants coupables d'insoumission, viennent " près de vous chercher un pardon qui manque à leur félicité. " Vous réunissez vos amis où vous recevez le jeune couple dans " le mystère du foyer domestique. Il en sera là dessus ce que " vous voudrez; mais toujours est il qu'un peu de solennité don-" nerait du relief à la chose et nous serait un abri de plus contre " les soupçons, s'il en pouvait naître.

" Vous voyez que je vous épargne les frais d'imagination, et " que je vous mets en mesure de pouvoir parler de votre gendre " sans réserve et sans honte.

" Maintenant, j'attends de vous l'accueil que votre prudence et " notre intérêt commun vous inspireront à mon égard. Je vous $\lq\lq$ le répète : votre fille a essentiellement besoin de l'air natal ; elle " aime trop son mari pour que je veuille la quitter. Le hasard m'a " fait une belle position, une protection précieuse ; il est à présu-" mer que je n'en abuserai pas ; mais je tiens à en profiter.

"Il ne vous reste plus maintenant, très cher beau-père, qu'à bien vous mettre dans la tête le nom que j'ai donné à votre fille; votre ambition paternelle n'aurait pas mieux trouvé que celui-là car si vous voulez vous donner la peine d'ouvrir un almanach des dernières années du siècle passé, vous verrez que les Klingstall étaient en fort bonne posture à la cour de Bavière, et que moi seul survivant de cette race, je puis être regardé comme un personnage assez considérable.

"Il ne me reste plus qu'à vous dire que je n'attends aucun reproche, que j'ai en aversion les débats de famille et que je suis votre respectueux gendre.

" LE DERNIER DES KLINGSTALL."

Le premier mouvement d'Honoré Fauvel, après avoir lu cette lettre impudente, fut de l'envoyer au chef le plus prochain de la police, pour qu'il fit arrêter, sur la route de Nantes, l'équipage qui amenait dans cette ville le soi-disant gentilhomme bavarois. Rien au monde, pensait le juge, ne pouvait le contraindre à recevoir chez lui ce scélérat. Son titre d'époux de sa fille n'était pas tellement inviolable qu'il ne pût l'attaquer et l'en dépouiller. Mais en jetant de nouveau, bien qu'avec un profond dégoût, les yeux sur cette lettre, il sentit s'atiédir sa colère, et ne vit plus que la honte dont un éclat public devait couvrir son nom; il pensa aussi au triste état de santé dans lequel se trouvait sa fille, et malgré le peu de tendresse qu'il avait pour elle, il jugea trop cruel de la repousser en ce moment.

Et puis, faut-il l'avouer, à l'époque où nous le retrouvons à Nantes, Honoré Fauvel était bien encore ce vieillard au front sou cieux, à la voix rude, mais non plus ce cœur ferme, cet esprit tenace d'autre fois, il avait été frappé de tant de coups depuis quelques mois, que le chêne altier s'était courbé, que le roc s'était amoli.

Il n'eut qu'un retour vers son caractère d'acier puis il retomba dans une sorte d'apathie, et alors jetant au feu la lettre du misérable, il appela Charlotte, lui commanda de tenir prêt l'appartement du second étage pour Mauricette et son mari, après quoi il se dit:

—Je ne serai pas forcé de les voir ni de leur parler. Puisque la vie de ma fille est à ce prix, eh bien qu'ils viennent!

Le surlendemain une chaise de poste entrait dans la cour d'Honoré Fauvel, et bientôt après l'ex-baron de Montclar aidait à des cendre de voiture une pauvre malade qui se soutenait à peine.

Malgré la promesse qu'il s'était faite, le vieux juge, au bruit des chevaux piaffant sur le pavé de la cour, s'était approché de la croisée avait soulevé le coin d'un rideau, et regardait avec anxiété. A l'aspect de l'homme qui insolemment s'intitulait son gendre, un cri d'indignation fut près de sortir de sa poitrine, sa main allait tourner l'espagnolette de la fenètre; il se sentait au moment de s'exclamer:—Va t'en!—Mais sa fille parut. Elle semblait si faible et en se retrouvant chez son père, elle lança vers la maison un regard si désolé, si suppliant, que le vieillard en fut attendri; il laissa retomber le rideau, porta la main à ses yeux où les pleurs étaient rares, et d'un pas chancelant, comme s'il eut été le coupable, il alla au devant du couple voyageur. Il laissa Mauricette lui baiser les deux mains, et il offrit son bras à la jeune malade, qui rentra-dans le logis paternel soutenue à la fois par son père et par Sauvegrain.

De chaque côté, durant le court trajet, elle sentit une pression mystérieuse. Le père, par ce contact, voulait lui dire :

-C'est bien pour toi que je ne le chasse pas ; mais qu'importe ce qu'il m'en coûte pour le recevoir ; je veux que tu vives, entendstu, je le veux !

Par sa pression souvent répétée, le faux Klingstall disait :

—N'oubliez pas nos conventions, si vous révélez mon secret à votre père, il y a quelqu'un ici qui paiera de sa tête votre indiscrétion. Vous m'avez avoué votre amour pour celui qui vous épousa au Hâvre; il faut que ce soit moi, toujours moi; mon silence sur l'autre est à ce prix.

Sauvegrain, par sa lettre, avait trop bien réglé ses rapports avec son beau-père pour qu'ils eussent à prendre des arrangemens pour l'avenir; il faisait ses conditions et n'avait pas à en accepter. Il s'établit avec tout le sans-façon qu'on peut lui supposer dans l'appartement que lui avait destiné M. Fauvel; mais il ne réclama pas quand Mauricette demanda à son père l'autorisation d'habiter seule la petite chambre qui avait toujours été la sienne.

—C'est un caprice de malade, dit-elle, il me semble que là je me rétablirai plus vite.

—Soit ! ma chère amie, dit-il, si vous vous y trouvez mieux; quant à moi, je vois que je serai à merveille dans le logement que le cher beau-père m'a donné.

A peine arrivé, Sauvegrain ne songea qu'à parcourir la ville, comme pour en prendre possession. Cepéndant avant de sortir, il demanda un moment d'entretien au vieux juge.

-Monsieur, lui dit celui-ci, je crois deviner ce que vous avez à me dire; je vais vous envoyer Charlotte qui vous donnera la clef d'une armoire de chêne placée à la tête de votre lit, ce que vous y trouverez sera une réponse suffisante, je crois. Quant à

moi, je désire rester auprès de ma fille et ne m'occuper que d'elle aujourd'hui.

-Sauvegrain consentit à l'intention du vieillard par un signe de tête, et redescendit chez lui; mais néanmoins, avant de sortir de la chambre de Mauricette il lui lança un coup-d'œil d'une telle signification qu'il devait pour longtemps refouler au fond du cœur l'aveu prêt à s'en échapper.

Charlotte ayant donné au gendre du maître la clef de cette armoire. Sauvegrain s'empressa de l'ouvrir. La première chose qu'il remarqua, ce fut une vingtaine de louis qu'il s'empressa de glisser dans sa bourse : ensuite, s'en prenant au beau linge de corps parfaitement rangé sur les rayons de l'armoire, il l'inventoria avec la froide indifférence d'un brocanteur qui commence par déprécier ce qu'on lui propose, pour ne pas être dupe du marché. Cependant cet examen fut assez favorable à la garde robe qu'on lui avait préparée, et il convint avec lui-même, que pour un beau-père mécontent, M. Fauvel faisait noblement les choses.

-Que j'use ou que je vende ceci, se dit-il, je n'en tirerai pas moins bon profit.

Près de la pile de pièce d'or, il y avait un petit papier que Sauvegrain ne pensa à ouvrir que lorsqu'il eut visité l'armoire de fond en comble et fouillé dans tous les tiroirs des autres meubles, pour se rendre exactement compte de ce qu'il possédait. Mis au fait de ses richesses, il prit le papier, le déplia et lut :

" Tous les mois, à pareil jour, la même somme vous sera remise. " Si vos besoins allaient au-delà, veuillez me le faire savoir par " écrit, et je verrai à vous satisfaire.

" Le jour où vous vous déciderez à quitter la France, je serai en " mesure de vous mettre à même de voyager honorablement, et " quelque soit le pays qu'il vous plaira d'habiter, un banquier de " ce pays sera chargé de vous servir une rente de huit mille livres.

" Toutes dispositions seront prises pour qu'une année de votre

" revenu vous soit toujours payée à l'avance.

" N'ayant rien de plus à vous dire, j'ose espérer que vous me a seconderez dans le soin que je vais prendre d'éviter les occasions " de nous rencontrer trop souvent."

Le très cher beau-père me garde rancune, se dit encore Sauvegrain après avoir lu ; qu'importe, la maison est bonne, la ville me sera peut-être favorable; d'ailleurs, quand ma nouvelle famille et mes nouveaux compatriotes m'ennuieront, je lèverai le pied mais pour revenir, et en m'expatriant de temps à autre, ne fût-ce que pour aller toucher, à l'étranger, les huit milles livres du beau-père, je pourrai mener une existence très convenable pour un homme retiré des affaires.

Bien qu'il eut paru très satisfait des attentions que le vieux juge avait pour lui, M. Fauvel ne reçut pas moins des mains de Charlotte, une petite réclamation écrite par son gendre supposé, au moment où celui-ci se disposait à faire un tour dans la ville; les points principaux de cette note étaient ceux-ci:

"Je demande une clef de la porte de la rue pour pouvoir entrer à l'heure qu'il me plaira et pour qu'on ne se mette pas en peine de m'attendre, lorsqu'il me conviendra de ne pas rentrer du tout.

"Je réclame la liberté de réunir chez moi, toutes les fois que je le jugerai bon, les amis que je ferai sans doute dans la ville; car, étant éminemment sociable, il serait dangereux pour ma santé de vivre comme un ours.

" J'aurai un valet de chambre ; un homme comme moi ne peut se passer de quelqu'un particulièrement attaché à sa personne. Il est bien entendu que les gages du susdit ne me regarderont pas.

" J'accepte les vingt louis par mois, mais à compter du jour de mon mariage. J'attends avec impatience l'arriéré."

A la vue de toutes ces exigences M. Fauvel eut encore un mouvement d'indignation; pourtant il céda, excepté sur un point seulement : celui qui concernait l'introduction des amis de Sauvegrain dans sa maison. Le vieux juge renvoya la note au bandit après avoir raturé cette article et écrit en marge :

" Jamais!"

Nous ne suivrons pas jour par jour l'étrange existence que menaient à Nantes, nos divers personnages. Le père venait souvent rendre visite à sa fille, et la trouvant toujours seule, il s'étonnait du puissant amour que lui avait inspiré un homme qui paraissait si peu se soucier d'elle. Malgré la répugnance qu'il éprouvait à parler de son gendre, parfois il manifestait son mécontentement.

-Ne lui reprochez rien, disait-elle alors, je suis heureuse ainsi.

-Et tu peux l'aimer encore, Mauricette ?

-Oui, répondait la jeune femme par une pieuse subtilité du cœur, oui, j'aime mon mari.

Un jour que trop pressée de questions par M. Fauvel, Mauricetté fatiguée du mensonge, se sentait prête à tout avouer, elle se hasarda à demander au vieux juge si la persécution contre les rebelles de Nantes avait enfin cessé.

Il parut péniblement affecté de cette question et répondit :

-Non, ma fille, que les condamnés se cachent; car plus que jamais là bas ou veut que justice soit faite.

Et cela dit, M. Fauvel se leva; un moment après, il était dans son oratoire.

Mauricette s'estima heureuse de n'avoir pas confié la vérité à son

père; la vie de Rosemadec tenait toujours au silence de Sauve-grain.

Un soir, en remontant chez elle, Mauricette y trouva quelqu'un qui s'y était introduit secrètement. Elle et lui se parlèrent si bas, qu'à deux pas de la chambre les curieux n'auraient pu rien entendre de ce qui se disait de ce réduit. Le lendemain, la jeune femme prétendit qu'elle se sentait mieux et voulut essayer une promenade hors de la maison. Son soit disant mari, dans un intérêt de vraisemblance pour sa spéculation, s'offrit avec empressement à l'accompagner, mais à peine avait-il fait quelques pas dans la rue, qu'elle lui dit:

- —Je suis assez forte, monsieur, si vous vouliez me laisser aller seule.
 - -J'allais vous le proposer, madame, lui dit-il.

Et, sur le champ, sans prendre autrement congé de la convalescente, il lui tourna les talons.

-Où allait-elle?

Ceci n'inquiétait guère le faux gentilhomme bavarois. Quant à lui, il se rendit chez une belle Espagnole, la Senora Casilda Moralès, arrivée depuis deux jours à Nantes, non pas de la vieille-Castille, comme elle le prétendait, mais bien de Paris, où elle avait été connue sous le nom de baronne de Montelar.

Grâce à ces promenades qui se renouvelerent tous les jours, la santé de Mauricette reflorissait, la joie brillait de nouveau sur son joli visage. Elle semblait si heureuse enfin, que M. Fauvel commençait à regarder avec moins de répugnance l'homme à qui il croyait devoir le bonheur de sa fille.

Cet homme revint un jour vers l'heure du diner, comme le père et la fille allaient se mettre à table.

—Je viens, dit-il, de donner une paire de soufflets à un impredent calomniateur qui se permettait, dans un café, de répéter les infamies que contient cette lettre.

Il jeta sur la table un billet à l'adresse de M. Fauvel.

-Comment avec-vous reçu cette missive, dit le vieux juge lisant la souscription, elle m'est personnellement adressée.

-Je l'ai trouvée ce matin glissée sous la porte, et la lettre n'était pas fermée, j'ai pris la liberté de la lire, et j'ai bien fait.

La lettre en question prévenait le père de certains déréglements de sa fille; on l'accusait en même temps de tromper M. Fauvel et son mari; enfiu, on se faisait fort de prouver que les sorties de la convalescente avaient toujours pour but de coupables rendez-vous.

-J'ai chatié l'insolent : car ce qu'il dit n'est pas vrai, ajouta Sauvegrain.

Un moment après comme il était seul avec Mauricette, il reprit d'un ton menaçant :

—Vous voyez, madame, ce que l'on dit de vous.....Je veux bien feindre de n'y pas croire, mais on n'avance que la vérité cependant. Prenez garde, Mauricette, j'ai un rôle délicat à soutenir, je n'y manquerai pas, et si j'ai souffleté l'un comme coupable de calomnie, je pourrais bien tuer l'autre pour venger mon honneur de mari.

Le curieux indiscret rudement souffleté par celui qu'on nommait à Nantes M. de Klingstall, n'avait pas calomnié Mauricette en l'accusant d'aller journellement à de secrets rendez-vous. Il pouvait être taxé de médisance, mais rien de plus ; car ainsi que l'avait dit Sauvegrain à la jeune femme en la quittant, elle avait en effet des intelligences suspectes hors de la maison paternelle. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elles n'étaient nullement coupables.

Si l'homme qui s'introduisit un soir chez elle n'était pas revenu, c'est que Mauricette, tremblant sans cesse pour lui, avait pris l'engagement de le venir voir tous les jours; et c'est pour la tenir, cette douce promesse, qu'elle faisait ce voyage quotidien qui avait mis en éveil l'esprit malicieux d'un désœuvré de la ville.

Où allait-elle ainsi?

Non loin de l'embouchure de l'Erdre et de la Loire, à peu de distance de la porte de Nantes, il est un petit hameau nommé Saint Donatien. A cette époque il se composait seulement de quelques chétives cabanes tellement espacées, que les plus proches parmi les habitants du hameau, en s'intitulant voisins, y mettaient beaucoup de bonne volonté. Des champs et des ravins, des sentiers bordés de haies épineuses, isolaient de toutes parts ces fragiles constructions et il fallait que la voix se fit perçante pour parvenir de l'un à l'autre toit des maisons de Saint Donatien. Donc, on était bien chez soi dans ce pays, si bien qu'en cas de danger on y pouvait périr faute de secours, tout en appelant à soi ceux qu'on savait logés le plus près. Ceci, qui avait bien son inconvénient dans les conditions ordinaires de la vie, pouvait passer pour un avantage aux yeux de celui à qui une existence ignorée était nécessaire, et qui cependant avait besoin de se mouvoir en liberté sous le ciel et dans l'espace.

C'était vers Saint Donatien que Mauricette se rendait alors que, sous le prétexte de hâter sa convalescense par une promenade de quelques heures, elle sortait aussitôt après le déjeuner de la maison de M. Fauvel. D'abord son pas était lent et mesuré; qui la voyait passer dans les rues pouvait se dire:

-Comme elle est faible encore!

Mais quand la jeune femme avait dépassé la porte de la ville, et suivit le chemin dont les détours la cachaient à ceux qui parcouraient la grande voie, alors peu à peu sa marche prenait une allure plus rapide; les forces lui revenaient à mesure que se prolongeait le voyage, et, quand elle atteignait enfin le but désiré, elle s'étonnait qu'on put la plaindre de sa fatigue. Elle ne la sentait pas elle était si heureuse!

Il faut dire aussi que le chemin lui semblait d'autant moins long à parcourir, qu'elle ne le faisait pas seule. Ce n'était pas qu'elle eût près d'elle un compagnon de voyage dont les paroles encourageantes lui abrégeaient la route; non, trop de prudence était indispensable pour que les jeunes époux marchassent ensemble l'un près de l'autre, au risque d'une rencontre. Rosemadec venait bien au devant de sa femme, mais il avait soin de se tenir à distance du sentier qui menait au hameau. Elle marchait sur le . chemin frayé jusqu'à ce qu'elle fût arrivée près d'une pierre qui portait à l'un de ses angles une certaine entaille, et puis plongeant le regard dans la profondeur d'un bois qui régnait le long de la route, elle apercevait bien loin, entre les arbres, un mouchoir blanc qui s'agitait, elle devinait le doux regard qui venait saluer sa bien-venue, répondait au mouvement du mouchoir en agitant aussi le sien et après ce double signal, Mauricette et Rosemadec, marchant désormais sur une ligne parallèle et répondant à chaque minute à leurs mutuels signaux, pour s'assurer que l'un ne dévancait pas l'autre, arrivaient de la sorte à Saint-Donatien, où demeurait le jeune gentilhomme depuis son retour dans le pays nantais.

La première fois que Mauricette se hasarda à entreprendre cette démarche pleine de périls pour elle et pour son mari, Rosemadec lui gardait une surprise qui devait ajouter un nouveau charme à la joie qu'elle se promettait de leur réunion tant demandée à Dieu et si peu espérée.

Mais avant de les montrer ensemble, disons quelles réflexions avaient tourmenté l'esprit de la jeune femme lors de son premier voyage, et ce qu'elle s'était promis de dire à son mari, pour ne pas aggraver encore leur triste et mystérieuse position.

L'échafaud attendait Rosemadec s'il était reconnu; mais bien qu'il eût fui devant la perspective du supplice, c'était un trop noble cœur pour prêter les mains à l'intorérable existence qu'à cause de lui subissait Mauricette. Il pouvait se résigner à vivre tant qu'il supposait sa femme tranquille auprès de son père et ne souffrant que de leur séparation; mais s'il avait pu deviner qu'un misérable s'était armé de ce titre de mari, qu'il devait à la substitution consentie par Rosemadec pour s'introduire dans la maison de Fauvel

et courber sous son indignité la pauvre jeune femme, le chevalier eût secoué comme une lâcheté trop lourde pour lui le voile de l'incognito, et devant les juges qui l'avaient condamné, en présence du bourreau prêt à lever sur lui la hache, il aurait dit :

—Qu'on me tue, mais qu'on délivre cette femme des mains d'un scélérat; car c'est Rosemadec le rebelle que Mauricette a épousé au Hâvre et non pas Sauvegrain le bandit.

La fille du juge soupçonnait bien que son mari parlerait de la sorte, si la vérité lui était révélée, et comme elle voulait à tout prix qu'il vécut, elle se disait en se rendant près de lui :

—Plutôt souffrir de nouvelles tortures que de lui avouer jamais qu'il y a chez mon père un homme qui ose se dire mon mari; plutôt mourir moi-même que d'exposer l'odieux spéculateur à se voir enlever un titre qui est la sauvegarde de Rosemadec.

Ainsi, courageusement résolue à toutes les chances fatales que ce secret pouvait encore avoir pour elle, Mauricette se rendit pour la première fois chez le nouvel habitant de Saint-Donatien.

Ce jour là elle n'ayait pas encore le bonheur de voyager sous l'œil du bien-aimé; mais dans leur conversation rapide de la veille il lui avait si bien décrit le lieu qui était maintenant son refuge, qu'elle ne pouvait pas s'y tromper. Quand elle aperçut la maison où elle allait revoir le noble jeune homme, qui se croyait encore à ses yeux l'infâme Sauvegrain, et qui s'étonnait de l'accueil plein de confiance qu'elle lui avait fait le soir précédent, il sembla à Mauricette qu'elle ne trouverait jamais d'assez douces paroles pour qu'il comprit le repentir qu'elle éprouvait d'avoir pu le confondre si longtemps dans sa pensée avec les scélérats embarqués sur l'Emeraude.

—Cependant, se disait-elle encore, s'il ne m'apprend pas son secret, comment pourrai-je lui dire que je le sais ? car de qui supposera-t-il que j'ai pu l'apprendre ? Et malgré cela, je veux qu'il soit bien certain que c'est lui, Rosemadec, que j'aime, et dont je suis fier d'être l'épouse; je veux qu'il u'ait point à penser que mon amour aurait pu aussi bien appartenir à un indigne; non il ne doit pas même être jaloux de lui-même. Mais, mon Dieu! comment lui prouver cela s'il ne me dit rien encore?

C'était bien à tôrt, vraiment, comme on va le voir, que Mauricette se faisait une si grande inquiétude de son tendre scrupule. Elle ne devait pas avoir à subir une nouvelle épreuve, car dès le premier mot le jeune couple allait pouvoir se dire:

-Nous pouvons nous glorifier tous deux de notre alliance; nous n'avons plus à nous cacher car nous sommes dignes l'un de l'autre.

Après avoir pris le temps de se remettre de la vive émotion

qu'elle éprouva à l'aspect de la chaumière où elle devait trouver son mari, Mauricette s'avançait à grands pas vers la demeure isolée quand elle vit tout à coup la porte s'ouvrir. Au lieu de celui qu'elle s'attendait à voir paraître, ce fut une femme en costume de bénédictine qui se montra sur le seuil. De la main elle fit un signe à l'ancienne pensionnaire du couvent et vint vers elle. Saisie de surprise, mais d'une surprise qui était déjà du bonheur, Mauricette s'était arrêtée et de loin elle tendait les bras à Agathe de Rosemadec. Bientôt les deux compagnes d'enfance purent s'étreindre avec toute l'effusion du cœur.

Agathe avait été envoyée au devant de son amie par Rosemadec, afin que la jeune femme fût instruite des étranges circonstances du passé par sa belle-sœur, et que celle-ci rapportât à l'heureux mari le pardon de son injuste mépris et de son abandon envers la généreuse fille d'Honoré Fauvel.

La religieuse qui croyait sa tâche bien difficile, n'eut pas de peine, comme on peut le supposer, à rendre claire et limpide pour Mauricette ce qu'elle savait déjà. Agathe s'étonna de la facilité avec laquelle l'intelligence de sa compagne d'autrefois se retrouvait dans les détours d'une intrigue qu'elle même ne comprenait encore qu'avec beaucoup de peine. Mauricette allait au-devant des paroles d'Agathe, et s'en que celle-ci s'en aperçût; car la joie de revoir son amie ne lui laissait pas toute sa présence d'esprit; sans qu'Agathe s'en aperçut, disons-nous, ce fut, à parler vrai, la jeune fille qui lui fit le récit que l'autre même voulait faire.

La sœur de Rosemadec, que Mauricette venait de si bien aider dans cette révélation, prit le bras de son amie, et elles entrèrent dans la maisonnette.

Le chevalier un genou à terre attendait le pardon que sa sœur avait été imploré pour lui. Il pouvait dire à Mauricette: Je ne suis pas Sauvegrain, car il se sentait relevé de son serment par son mariage au Hâvre: le lien qui l'unissait à M. Fauvel le séparait pour toujours de ses amis les vengeurs des victimes de Nantes.

Sans trahir son secret, la jeune femme put laisser éclater toute sa félicité et tout son orgueil d'épouse.

Rosemadec se sentant dépouillé, aux yeux de Mauricette, de l'ignoble enveloppe que le soin de sa vie et l'intérêt de sa vengeance l'avaient contraint de garder, redevint ce qu'il n'avait cessé d'être que pour elle, s'entend, un noble enfant de la Bretagne, plein de franchise, de piété et de courage.

—Chère Mauricette, lui dit-il, si Dieu veut qu'à la fin j'expie le crime avouable d'avoir trop aimé mon pays, vous serez deux à vous consoler d'une mort qui n'a rien d'infamant. La fiancée de

Montlouis, ajouta-il en montrant sa sœur, apprendra à la veuve de Rosemadec comment on est respecté de tous quand on porte ce deuil glorieux.

—Non, plus de deuil, dit la bénédictine, l'échafaud a eu assez de sang, il ne se relèvera pas deux fois pour la même cause; ainsi n'ayons pas de ces tristes pensées; c'est votre premier jour de ménage, mes amis, que rien ne vienne l'assombrir.

-Rien ne m'effraie, dit gaîment Mauricette; n'irai-je pas partout avec mon mari?

Il y avait au fond de ces paroles quelque chose de sinistre qui disparut sous le calme du visage et dans la simple expression de la voix.

Rosemadec conduisit les deux femmes à l'extrémité de son jardin, sous une tonnelle où il avait préparé une légère collation :

-C'est, dit-il, notre repas de noces ; qu'il nous fasse oublier la nuit passée dans la cabane du pêcheur.

—Au contraire, ne l'oublions jamais, reprit la jeune femme ; là, sans nous connaître, nous nous sommes aimés, alors même que nous nous supposions si indignes l'un et l'autre ; un tel amour que tant d'épreuves n'ont pu vaincre est la plus précieuse garantie de l'avenir.

-Oui, Mauricette, vous avez raison. Merci aux malheurs que Dieu nous a envoyés, puisqu'il gardait une telle récompense à notre résignation.

Mauricette, durant l'instant si court qu'elle avait accordé la veille à Rosemadec, lorsqu'il pénétra chez elle pour l'instruire de sa demeure et implorer d'elle un rendez-vous, n'avait pu que s'étonner de le revoir et non lui demander par quelle suite d'événemens elle le trouvait à Nantes, lorsque c'est à Paris qu'ils s'étaient revus pour la dernière fois. Interrogé sur ce point, voici ce que répondit Rosemadec.

—La pensée coupable qui m'avait conduit chez M. Fauvel; car je ne le dissimulerai pas, il s'agissait de venger sur votre père le sang répandu à Nantes, cette pensée que votre présence changea en remords, ne pouvait subir la même métamorphose dans l'âme de mes amis. Je résolus donc, après vous avoir quittée, fuyant sous le poids de mon émotion. de chercher mes compagnons d'infortune, et d'aller de l'un à l'autre leur déclarer, au risque de tous les reproches de lâcheté, qu'ils ne devaient plus compter sur moi comme leur complice, mais me regarder comme leur adversaire, s'ils tentaient d'exécuter eux-mêmes ce que je ne pouvais plus accomplir. Mais la police qui nous guette toujours, avait à force de recherches, retrouvé les traces de plusieurs d'entre nous L'un de

nos jeunes gentilshommes, sans me dire où il se rendait lui-même, me fit parvenir un avis secret pour m'engager à quitter Paris avant le jour. Malgré ce que son billet avait de pressant, je ne me rendis pas moins chez tous ceux que je croyais pouvoir encore rencontrer; car il m'importait maintenant qu'on n'attentât pas aux jours de M. Fauvel. Vaines démarches, tous avaient quitté Paris. Moi je n'en sortis pas; vous y étiez Mauricette. Enfin un jour j'apprends que votre père a donné sa démission de conseiller au parlement, et qu'il retourne à Nantes. Je ne vous dirai pas si le voyage me fut pénible, et quel danger je courus en route; j'ai tout oublié Mauricette, puisque je suis auprès de vous, et que c'est sans rougir de honte maintenant que vos doux regards se reposent sur moi. Bref, moi aussi, j'arrivai à Nantes, mais après avoir marché pendant bien des jours, et m'être vu forcé de m'arrêter durant tout une semaine avant d'oser poursuivre mon voyage.

-Pauvre ami, dit Mauricette, à quoi vous exposiez-vous en venant ici! Vous n'y connaissiez personne que moi.

—Pardon, repritil; j'y connaissais un brave homme, qui une fois déjà m'a logé et, qui plus est, dénoncé. C'est un cordier du quai Bouffay, nommé Laurent. Je me présentai chez lui, comme je m'y étais présenté jadis; mais, hélas! seul cette fois:—C'est encore moi, lui dis-je; ma position n'est pas meilleure, le danger pour vous est toujours aussi grand: voulez-vous de nouveau être mon hôte?

-Et il eut peur ? dit encore Mauricette.

Agathe, à ce mot, se mit à sourire.

—Peur! reprit Rosemadec, je vous jure mon amie, que si quelqu'un, au lieu de moi, était venu dirè à cet homme: Vous êtes pauvre, Laurent; j'apporte de l'or plein mes poches, et cet or est pour vous.....quelqu'un lui eût dit cela, qu'il n'aurait pas vu rayonner plus de joie sur le visage du cordier, qu'il n'eut pas senti les mains de Laurent presser les siennes avec une plus franche cordialité qu'il n'en mit avec moi.

—Ma foi! me dit-il les larmes aux yeux, vous faites bien de revenir, mon gentilhomme, car j'ai trop mauvais sommeil depuis que nous sommes séparés. Tous les jours je dis à ma femme:—Si le bon Dieu ne me fait pas rencontrer encore une fois le seul de nos deux gentilshommes que je puisse revoir en ce monde, c'est qu'il ne m'aura pas été pardonné là-haut. Vous voilà, c'est bon signe; j'ai ma grâce: arrive que pourra à présent. Heureux ou persécuté, je ne vous laisse plus partir.

-Pourtant, continua le chevalier, je ne voulais pas qu'il pût de nouveau être compromis pour moi, j'acceptai donc l'asile dont j'avais fait autrefois l'expérience, mais à la condition qu'il me trouverait un autre abri où je fusse libre et qui le mit moins en danger que de me garder chez lui. En ce moment, reprit Rosemadec, après une légère pause, en ce moment où la bonté du ciel m'accorde plus de bonheur que je n'en ai jamais espéré, je devrais le mériter en m'abandonnant à mon sort sans un triste retour vers le passé, et pourtant il ne m'est pas possible de ne point vous dire comme mon cœur se serra, comme ma poitrine fut oppressée quand je rentrai seul dans ma mansarde où j'avais partagé le pain et la couche du malheureux Montlouis. A peine avais je fait un pas dans cette chambre que je fus forcé de m'asseoir. C'est que là tout me parlait, hélas! du digne ami que je pleure. Oh! vous l'auriez aimé, Mauricette; demandez, demandez à votre sœur quel noble cœur c'était que celui-là.

De la main de Rosemadec désignait Agathe, qui regardait le ciel et joignait les mains, demandant, elle, assez de courage pour se souvenir qu'elle n'appartenait plus qu'à Dieu.

S'efforçant de revenir à des idées moins lugubres, le chevalier continua :

—Dès le lendemain, Laurent avait su trouver pour moi cette maison où nous sommes. Il m'y installa lui-même et se chargea de faire parvenir de mes nouvelles à ma sœur.

—Il fit mieux, interrompit Agathe; malgré la distance il m'apporta la lettre de mon pauvre frère, et quand j'obtins de la Supérieure, de qui je dépends désormais, la permission de faire le voyage pour embrasser encore une fois Rosemadec avant que la grille du cloître se referme pour jamais sur moi, ce fut encore ce digne homme qui vint à ma rencontre et me guida jusqu'ici. A présent, ajouta-elle, je n'ai plus rien à demander au Seigneur en ce monde. Yves est l'époux de Mauricette; Il sera aimé comme Montlouis aurait pu l'être si la volonté suprême ne l'avait pas pour toujours séparé de sa fiancée.

Le soleil qui penchait vers son déclin rappela à Mauricette qu'elle avait encore un assez long chemin à parcourir pour rentrer chez son père, et que le succès de son voyage du lendemain dépendait de sa prudence en ce jour. Il fallut se séparer c'était pour se revoir ; l'adieu fut touchant, mais non pas triste ; on se dit : "A demain." Agathe seule devait dire : A Jamais."

Le bonheur qu'elle laissait derrière elle, bonheur bien imparfait sans doute, mais, du moins, moment de repos dans une route péniblement parcourue, frais oasis, au milieu des sables brûlants du désert, ce bonheur lui rendait moins pénible l'idée de ne plus revoir son frère. Rosemadec accompagna les deux femmes, et Mauricette lui sut bon gré de ce qu'il se montrait plus tendre et plus causeur avec celle qu'il ne devait plus revoir, mais qui lui promit de répondre à toutes ses lettres et de ne pas l'oublier un seul jour.

Le lendemain, la fille d'Honoré Fauvel, chemin faisant, trouva le chevalier au point indiqué où elle devait l'apercevoir ensuite chaque jour en se rendant à Saint-Donatien. Ainsi que la veille, elle n'attendit pas que le soir fut arrivé pour quitter son mari, qui était seul cette fois. Quand elle prit le chemin de Nantes, madame de Rosemadec tourna bien souvent les yeux vers le hameau qu'elle avait quitté. Au moment où l'inclinaison du sol-allait cacher la maisonnette à ses yeux, elle s'arrêta pour la voir encore. Mais ayant par hasard lancé un coup d'œil dans la direction où Rosemadec devait seulement l'attendre à l'arrivée, elle aperçut son mari qui de loin la contemplait. Deux regards se croisèrent, et Mauricette continua son chemin vers la ville.

Il y avait cinq mois à peu près qu'elle vivait ainsi entre son double ménage, l'un apparent, mais faux ; l'autre caché, mais réel, quand Sauvegrain, pour maintenir publiquement sa dignité de mari, s'avisa de souffleter le conteur de nouvelles scandaleuses.

Ramenée à la pensée de l'imminent danger qui menaçait encore Rosemadec, et d'ailleurs surveillée par lui, elle dut laisser passer quelques jours avant de retourner près de son mari.

Un homme, disons-le tout de suite, Laurent le cordier, se présenta deux fois chez M. Fauvel durant cette interruption des promenades quotidiennes de Mauricette. Il prit pour prétexte une difficulté sur laquelle il voulait consulter le vieux juge, qui ne refusait à personne les conseils de son expérience. Laurent emporta mieux qu'un bon avis dont il n'avait pas besoin ; car avec celui-ci il se donna la certitude que la jeune dame qui intéressait au plus haut point son protégé n'avait pas quitté Nantes, et que si elle restait chez elle, la raison de santé n'y était pour rien.

Ces quelques jours passés, Mauricette, comprenant bien quelles devaient être l'impatience et l'anxiété de son mari, se décida encore une fois à faire le voyage de Saint-Donatien.

Ce n'était pas à son heure accoutumée qu'elle se mettait en route; donc, arrivée à la pierre qui était le terme de la rencontre, elle ne s'étonna point de ne point voir au loin s'agiter le mouchoir blanc de Rosemadec; le chevalier ignorait qu'elle dût venir. Elle continua à marcher jusqu'à ce que le sentier, montant peu à peu, lui permit d'apercevoir l'asile du refugié. Comme elle attachait ses regards dans cette direction, la jeune femme fut frappé d'un étrange spectacle. La porte de la maison était fermée. Autour du jardin où

régnait une haie à hauteur d'homme, elle vit un individu en costume de paysan se dresser sur la pointe des pieds devant cette haie puis la franchir. Quand il fut dans le jardin, il montra de nouveau sa tête au-dessus du mur de feuillage, et fit un signal avec la main. Un autre homme enveloppé d'un manteau, se dressa comme le premier, puis franchit le même obstacle; il fut suivi d'un troisième puis de deux encore, enfin Mauricette en compta six.

Une sueur froide passa sur son corps; mais enfin triomphant de sa terreur et voulant savoir quel était le dessein de ces hommes, elle marcha en avant et à tout risque; car enfin il s'agissait de son mari.

Telle était son anxieuse préoccupation qu'elle n'entendit pas le galop d'un cheval qui courait dans le sentier enveloppant son cavalier d'un nuage de poussière. Ce bruit n'arriva à son oreille que lorsque le cheval fut à deux pas d'elle. La jeune femme se rejeta de côté pour le laisser passer. Il passa en effet mais il s'arrêta tout à coup, et le cavalier tournant bride, ce fut Sauvegrain que Mauricette eut devant les yeux.

- -Je sais ou vous allez, madame, et par Dieu vous n'irez pas.
- Monsieur, dit elle, encore cette fois ; et ce sera la dernière.
- -Ni cette fois, ni jamais, ou je croirai que vous trouvez qu'il vit trop longtemps, répondit le misérable.

Elle rebroussa chemin, il descendit de cheval, et, forçant Mauricette à lui donner le bras, il la ramena à Nantes.

Quels étaient les jeunes gens dont l'introduction mystérieuse et clandestine dans la petite maison, refuge du chevalier Yves de Rosemadec, avait si fort effrayé Mauricette Fauvel? Ces gens étaient ceux-là même qui, un soir, se rassemblèrent à Paris, dans un cabaret des Porcherons.

Leurs intentions ont été assez amplement exposées jour que le but de leur voyage à Nantes n'ait pas besoin d'explication. La visite si étrange qu'ils venaient faire à Rosemadec, et dont Mauricette fut témoin, demeura sans succès, car le chevalier était absent.

Un tel contre-temps causa plus de contrariété que de surprise aux visiteurs, toujours séparés par leur condamnation, et réunis accidentellement pour leur commune vengeance. Ils se savaient traqués par une infatigable police, et dans un pareil état d'alarmes et d'appréhensions, rien n'était malheureusement plus naturel que l'infidélité de Rosemadec à un rendez-vous qu'on lui avait donné la veille.

Cependant ce danger perpétuel, cette alerte permanente, et l'incertitude d'une vie si précaire, faisaient aux conspirateurs un impérieux devoir d'agir au plus vite. La main qui peut frapper aujourd'hui, demain peut-être sera glacée par la mort.

Le marquis d'Aubarède, qui dirigeait cette expédition, parla ainsi à ses amis réunis dans la cabane.

Frères, ce contre-temps ne doit pas nous arrêter. N'attendons pas que le malheur nous disperse tous. A Paris, nous étions vingt-quatre, et ici nous sommes plus que six; mais un seul suffit à la mission qui nous est imposée par notre conscience et par nos serments. C'est la nuit prochaîne qui avait été désignée pour la mort du juge; eh bien! c'est la nuit prochaîne que nos frères seront vengés!

Oui! oui! répondirent les gentilshommes d'une voix unanime. Mais avant de partir ils voulurent laisser à Rosemadec trace de leur passage et de leur résolution. C'était un point délicat parce qu'il fallait se faire comprendre sans s'expliquer, la plus légère indiscrétion pouvant les perdre tous. Le marquis d'Aubarède trouva un expédient qui levait ces difficultés. On se souvint que Rosemadec, pour exécuter le meurtre, avait reçu le poignard du chevalier de Pontcallec, le plus jeune des martyrs qu'il fallait venger. D'Aubarède chercha cette arme et finit par la trouver dans un coffret d'ébène où Rosemadec l'avait enfermée avec le parchemin qui contenait la condamnation du juge. Le marquis se saisit du poignard ainsi que de l'arrêt et, à leur place, il laissa ces simples mots:

" Cette nuit, frère, avec toi ou sans toi!"

Cela fait, les jeunes gens se dispersèrent après s'être donné rendez-vous pour le soir même, à Nantes.

Rosemadec ne tarda pas à reutrer, car s'il s'était absenté ce n'était pas sans dessein, ni sans préméditation. Son premier mouvement fut de courir au coffret; ne trouvant pas le poignard au lieu où il devait être, il comprit tout, et le papier qu'il prit d'une main tremblante ne fit que lui confirmer un malheur dont il ne doutait déjà plus.

-O mon Dieu! mon Dieu! s'écria t-il avec angoisse, c'est en croyant le sauver que je l'ai perdu. Mais comment empêcher ce meurtre, où les trouver? Oh! c'est impossible, il est trop tard maintenant.

Cependant, à l'heure dite, les compagnons du marquis d'Aubarède se trouvaient à leur poste.

MICHEL MASSON.

(La fin au mois prochain.)

LE FRÈRE PACIFIQUE DUPLESSIS.

Le nom des Récollets doit nous être plus cher, à nous peuple canadien, qu'à aucun autre peuple de la terre. Les Récollets, en effet, ont été nos premiers missionnaires et nos premiers instituteurs, double et impérissable titre à notre amour et à notre reconnaissance. Ils ont suivi ou guidé nos pères lorsque ceux-ci ont commencé à combattre la forêt séculaire qui couvrait la vallée du St. Laurent. Ils ont soutenu ces forts bucherons aux jours de l'épreuve et ils ont béni la tombe de ceux que la mort venait surprendre à l'ombre des arbres qu'ils n'avaient pas eu le temps de renverser. Ils ont baptisé les enfants des pauvres colons, ils les ont instruits et ont jeté dans leurs jeunes cœurs des semences de foi et de vertu. Ils ont administré plusieurs de nos grandes paroisses d'aujourd'hui, lorsque celles-ci n'étaient que d'humbles missions; ils ont pour ainsi dire, façonné notre peuple à son origine et nous ont laissé, comme souvenir de leur sainte mission, cette foi naïve et forte qui nous a distingués jusqu'aujourd'hui, et qui sera encore, espérons-le, la gloire de notre avenir. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir rappeler aujourd'hui à nos lecteurs, l'un de ces admirables fils de St. François, et de réparer, autant qu'il est en nous, l'oubli dans lequel on laisse ces religieux. depuis bien des années. Le frère Pacifique Duplessis naquit à Vendôme, chef lieu du petit pays de Vendomois, dans la Beauce. Il se destina d'abord à la vie du monde, et exerca même la profession d'apothicaire. Son heureux caractère lui assurait des succès dans cette profession, mais il est des ames que Dieu attire mystérieusement et comme invinciblement dans les voies d'une haute perfection. Ces âmes se trouvent captives au sein des libertés mondaines, et elles vont chercher une heureuse liberté dans les contraintes et les sévérités du cloître. Le bon jeune homme avait faim d'une vie de sacrifices et d'abnégation, d'une vie se consumant devant le Seigneur comme la lampe dans le silence de nos sanctuaires. trouvait l'idéal de cette vie parmi les enfants de St. François, il

alla donc frapper à la porte d'un de leurs monastères, celui de St. Denis, et reçut bientôt son admission. C'était en 1598. plongé depuis deux ans dans cette mort du cloître où germe la véritable vie, lorsqu'un événement inattendu le fit entrer dans un atmosphère toute différente. La catholique France avait jeté les bases d'une colonie sur les bords de la rivière du Canada. Elle avait dit à quelques-uns de ses enfants : allez faire respecter mon nom et ma puissance en Amérique; mais elle leur avait dit surtout : allez augmenter le royaume de notre mère la sainte Eglise. en convertissant les pauvres sauvages à notre foi. On réclama l'assistance des Récollets pour accomplir cette dernière partie de l'œuvre de la France, et pour maintenir la foi au milieu des francais eux-mêmes. Tous les bons religieux du couvent de St. Denis eussent été prêts à faire partie de l'expédition. Trois prêtres furent choisis parmi eux, les pères Dolbeau, Jamay et le Caron, puis un simple frère lai leur fut adjoint : c'était le frère Pacifique. Ce premier essaim de missionnaires arriva à Tadousac le 25 Mai 1615. Un mois après, le Père Dolbeau disait une première messe à Québec (ce n'était pas la première qui eût été dite dans le pays), et le frère Pacifique Duplessis commençait sa mission en servant cette messe avec toute l'humilité de St. François lui-même.

Il passa deux ans à Québec, puis il entra dans la période la plus intéressante de sa vie, celle qui se rapporte à l'histoire des Trois-Rivières. Le poste des Trois-Rivières était connu depuis longtemps de ceux qui faisaient la traite des pelleteries, car c'est en cet endroit qu'ils allaient, tous les ans, faire leurs échanges avec les sauvages. Néanmoins aucun colon ne s'y était encore fixé, et cela s'explique facilement. Les traitants étaient des hommes à vues étroites qui ne songeaient qu'à s'enrichir en exploitant l'ignorance des sauvages. Ils n'aimaient pas les empiètements de la colonisation, parcequ'ils crovaient que cela pouvait nuire à leur commerce soit en diminuant la quantité des fourrures, soit en accoutumant les sauvages à la vie civilisée. Des hommes de cette trempe méritent d'être flétris auprès de la postérité; c'étaient, pour la colonie, des fléaux plus redoutables encore que la peste ou la guerre. heureusement la France avait envoyé sur nos bords des hommes au cœur généreux qui se sacrifiaient continuellement eux-mêmes. et ne songeaient qu'à servir les intérêts de leur patrie et de leur religion.

Malgré la mauvaise volonté des traitants, le frère Pacifique s'était mis à la tête d'un parti de colons, et il arrivait aux Trois-Rivières en 1617. "De cette année date la mission fixe en ce lieu." (1)

⁽¹⁾ Histoire des Trois-Rivières, page 37.

Nous avons peu de détails sur cette première colonie trifluvienne, nous ne savons pas même au juste où se firent les premiers défrichements, mais ce qu'il y a de certain c'est que l'essai fut tenté; et si un succès plus complet n'est pas venu couronner l'entreprise, ce n'a pas été par défaut de la part du frère Pacifique.

Dès que la petite colonie fut arrivée aux Trois-Rivières, la maladie se déclara dans ses rangs et y fit de cruels ravages. Le frère Pacifique n'avait pas cessé, depuis son arrivée en Canada, d'exercer en petit son ancienne profession d'apothicaire. Mais la maladie qui décimait ses hommes et qu'on appelait le mal de-terre, était inconnue aux européens, en sorte qu'il n'avait aucun remède qui put produire quelqu'effet. Fort heureusement un sauvage lui enseigna enfin un moyen de guérir le mal redoutable qui avait déjoué tous ses efforts, ce nouveau remède dans lequel entrait surtout de l'écorce d'épinette fut d'un tel effet qu'au bout de quelques jours tous ceux qui étaient atteints de la maladie se trouvèrent parfaitement rétablis.

Le frère Pacifique Duplessis, bien qu'il ne fut qu'un laïque, exerçait autant qu'il était en lui, les fonctions de prêtre. C'était un ange de paix qui calmait les divisions naissantes, c'était un instituteur dévoué qui instruisait les sauvages et les enfants des français, et répandait partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Tout le monde l'aimait à cause de sa simplicité et de sa charité persévérante. Au bout d'un an M de Champlain et le frère Huet allèrent le visiter; il put alors apprendre à ses nobles visiteurs qu'il avait donné le bienfait du baptême à quinze ou vingt personnes, malades ou moribonds.

L'année 1618 est marquée par un fait d'une grande gravité et qui range l'humble frère Pacifique parmi les premiers bienfaiteurs du pays.

Deux français qui se trouvaient au pays des Montagnais avaient été mis traîtreusement à mort. Lorsque le coup eut été porté, ces sauvages réfléchirent et commencèrent à redouter affreusement les représailles des Blancs. Sous l'action de cette crainte, les différentes tribus complotèrent d'exterminer tous les étrangers afin de n'avoir plus à redouter leur vengeance. Dans ce mauvais dessein ils se réunirent aux Trois-Rivières au nombre de huit cents.

Le massacre devait commencer par le poste de Québec. Pendant tout ce temps les colons vivaient dans une sécurité parfaite; ils négligeaient les précautions qui deviennent d'une absolue nécessité en temps de guerre, et ainsi il s'en fallut bien peu que le premier vaisseau venu de France ne trouvât à Québec et dans toute la colonie que des ruines désertes.

Le frère Pacifique, cependant, se trouvait aux Trois-Rivières. Aimé des sauvages comme il était, et d'un esprit naturellement insinuant, il parvint à découvrir le cruel secret. Ce fut Esrouachit surnommé Laforière par les français, chef habile et rusé, qui lui fit cette révélation d'une gravité extrême pour la colonie tout entière. Le frère Pacifique Duplessis fit immédiatement parvenir la nouvelle à Québec, puis il travailla à agir sur l'esprit d'Esrouachit et par lui sur toutes les tribus Montagnaises. Cependant l'affaire tournait en langueur. Laforière, qui travaillait depuis deux ans à se rapprocher des français, comprit bien qu'il avait le moyen de s'attirer leur reconnaissance. D'ailleurs à mesure que le temps s'écoulait, l'entreprise lui souriait de moins en moins ; évidemment les gens de Québec auraient été avertis à temps, et on les trouverait sur la défensive. Il parvint à se faire nommer ambassadeur auprès des français. Il arriva à Québec, parla avec beaucoup de mystère des deux meurtres commis, il obtint la promesse qu'on n'en tirerait pas de vengeance.

Laforière revint alors et persuada facilement aux sauvages de rester en paix. Le frère Pacifique Duplessis avait sauvé la colonie d'une ruine certaine, car Québec avec ses quelques hommes et son mauvais fort, était incapable de résister à des forces comme celles qui étaient réunies aux Trois-Rivières.

Ce ne fut pourtant pas le dernier service que le bon frère rendit à la colonie.

Nous avons déjà dit que les traitants ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers. Les choses furent poussées à un tel point qu'enfin il parut nécessaire de se plaindre. Le frère Pacifique Duplessis fut joint au Père Huet pour formuler les griefs et plaider les intérêts de la colonie auprès de la compagnie des Marchands. Le choix que l'on fit du frère Pacifique dans une affaire aussi importante nous montre bien la confiance qu'on avait dans ses capacités et son patriotisme. C'était en 1618. Les deux bons récollets ne purent obtenir immédiatement les réformes qu'ils demandaient, mais leur voyage servit du moins à faire connaître toute la profondeur du mal, et à mettre les autorités en état de porter remède à un aussi pitoyable état de chose, ce qu'elles firent effectivement plus tard.

Les deux délégués revinrent en 1619. Il tardait sans doute au frère Pacifique de revoir sa colonie des Trois-Rivières qu'il aimait tant, mais nous pouvons présumer qu'il n'eut pas cette consolation, car il mourut à Québec au mois de juin de cette même année. C'était une grande perte pour la colonie, tout le monde le sentait, tout le monde le disait. Le gouverneur voulut qu'on lui fit des obsèques extrêmement solennelles; l'artillerie tonna sur la tombe de cet humble enfant du cloître.

Il est juste que celui qui s'est oublié lui-même pendant sa vie recoive des honneurs après sa mort.

Ce bon frère est le premier Récollet qui ait commencé à dormir son dernier sommeil sur la terre d'Amérique.

Les Récollets continuèrent leur œuvre civilisatrice jusqu'à la prise du Canada par les Kerts, époque ou ils repassèrent en France avec les autres habitants de la colonie.

Lorsque le Canada fut rendu à la France, les bons pères ne purent obtenir la permission de prendre la place qui leur convenait, à côté des jésuites. C'est en 1670 seulement que l'intendant Talon rendit à notre pays ses premiers et chers missionnaires. Bientôt ils eurent trois couvents dans la colonie, l'un à Montréal, l'autre à Québec et le troisième aux Trois Rivières. Le couvent des Trois Rivières est seul debout aujourd'hui, mais sa vue est toujours pénible aux cœurs catholiques. Depuis qu'il a été abandonné par ses légitimes propriétaires, à la conquête du Canada, le pieux édifice n'a pas trouvé le respect qui lui est dû. Employé d'abord comme prison, il est aujourd'hui habité par un ministre d'une croyance étrangère à la nôtre, et dans la chapelle où les Récollets récitaient leur office et disaient la messe il se célèbre des cérémonies religieuses que nous ne connaissons pas.

En voyant tout ce que nous devons aux Récollets, il nous vient naturellement une pensée : c'est qu'il serait temps de rappeler ces premiers bienfaiteurs au milieu de notre pays, puisque nous avons déjà rappelé les Jésuites. La simplicité s'efface chez notre peuple; rappelons les Récollets si nous voulons en garder quelques vestiges. Ce sont eux qui avaient fait notre peuple bon et naïf. Le Canada est couvert de communautés de semmes, mais les hommes eux, savent à peine à quelle porte aller frapper quand ils ne veulent plus du monde ou que le monde ne veut plus d'eux. Donnons des successeurs au frère Pacifique Duplessis; leur monastère sera un nid où les âmes fatiguées iront se reposer. Si la ville des Trois-Rivières continue de prospérer comme tout l'annonce, on aura bientôt besoin d'une telle communauté. Les protestants voudront alors avoir un temple plus grand, plus splendide que celui qu'ils possèdent, et peut-être voudront-ils céder le couvent des Récollets. ce vieil édifice si plein de souvenirs pour nous.

Ce serait un bean jour que celui où les Récollets entreraient triomphalement dans le couvent qu'ils occupaient autrefois.

Mon Dieu, donnez-nous le bonheur de voir un pareil jour.

DISCOURS SUR LA PHYSIQUE. 1

Quand le Créateur prononça la sentence contre l'homme coupable, il lui dit: Tu ne tireras de la terre le fruit qui doit te nourrir qu'avec beaucoup de travail. Et en effet de ce jour l'homme fut obligé d'ensanglanter ses mains au milieu des ronces et des épines pour remuer la terre rebelle; et le pain ne vint alimenter son corps qu'après qu'il eut essuyé les sueurs de son front courbé sous un labeur pénible.

Mais cette condamnation du Juge Suprême ne devait pas être exécutée seulement dans son sens propre et littéral. L'esprit et le cœur de l'homme présentent aussi l'image d'un sol ingrat, embarrassé de plantes funestes. L'ignorance et la corruption en forment la surface et s'étendent à une grande profondeur. Pour tirer de ce fond la connaissance du vrai et du beau, pour lui faire porter le fruit de la science, il faut aussi un long travail, une patience qui ne soit pas découragée par les obstacles, des efforts qu'entretienne sans cesse la faim de la vérité, ce pain des intelligences. Ce que la culture est à la terre, l'éducation l'est à l'esprit. C'est par elle qu'il reçoit le germe des connaissances, qui, fécondées ensuite par sa propre énergie, forment l'homme instruit, l'homme connaissant le vrai, admirant le beau, pratiquant le bien.

Mais ces connaissances, qui doivent constituer la véritable éducation, quel doit être leur objet? L'homme, l'homme tout entier. Or, l'homme est un être matériel, intellectuel, sentimental. Il est corps, esprit, et cœur. Il faut à son corps la satisfaction des ex-

¹ Ces discours sur la physique et la philosophie ont été prononcés à la distribution des prix qui a eu lieu l'année dernière au collége de St. Hyacinthe ; ils seront suivis de discours sur l'éloquence et la poésie.

igences que la nature lui impose, et que le bien-être réclame; à son esprit les connaissances auxquelles aspire son ardente activité; à son cœur des affections qui doivent tendre au bien et au beau-C'est ce triple besoin de l'homme que l'éducation doit satisfaire. La vraie science consiste à connaître les moyens de remplir ce but. Ainsi les connaissances, qui doivent être l'objet de l'étude de l'homme, se rapportent à la nature, aux vérités intellectuelles, aux principes et aux modèles du beau et du bon.

Qu'il soit permis, à mes confrères et à moi, de présenter quelques considérations sur les connaissances principales que l'enseignement de cette institution nous fait acquérir.

La nécessité fut le premier maître de l'homme. Elle le contraignit de mettre en activité les forces de son esprit, et lui enseigna l'usage qu'il en devait faire. Joignant l'expérience à la réflexion, il eut bientôt trouvé dans les arts mécaniques le moyen de pourvoir aux besoins les plus impérieux. Le désir de la commodité et de l'aisance donna une impulsion nouvelle à ses facultés. Il n'employa plus seulement les matériaux que lui présentait la nature a leur état primitif, il leur fit subir des transformations pour les forcer de servir à sa volonté. Il s'attacha de plus en plus à rechercher les ressources que pouvaient lui offrir les éléments divers dont se composent le monde des corps. Les connaissances acquises par cette recherche constituèrent bientôt une science : la Physique fut créée.

Que fait le Physicien? Il examine les propriétés de la nature, cherche à connaître ses forces occultes, emploie l'observation pour parvenir à des résultats, probables d'abord, et ensuite certains. Sa perspicacité, ses raisonnements sur l'analogie des êtres lui font présager des merveilles que personne ne soupçonnait, et l'habileté de son expérience vient bientôt les découvrir au monde étonné. A son heureux travail le chimiste joint sa magique opération. Celuici décompose les substances qu'on avait cru les plus homogenes; puis il opère sur les parties des corps qu'il a résolues, et il fait comme une création de substances nouvelles. La science, c'est la baguette de l'enchanteur qui fait disparaître les objets, et en présente d'autres inconnus, étranges.

Mais n'est ce qu'une récréation que le physicien et le chimiste veulent donner aux hommes par leurs prestiges; n'est ce qu'une scène magique qu'ils veulent forcer la nature de fournir à notre étonnement? A quoi bon ces merveilles qui semblent si difficiles à produire?

Certes, ce ne serait pas à notre siècle de méconnaître les inappréciables avantages des sciences physiques.

Quelle est cette puissance nouvelle qui parcouit le monde, répandant ses bienfaits, améliorant l'agriculture, donnant au commerce une activité si extraordinaire? C'est l'industrie. Sa tête a l'attitude de la science qui observe et réflécult: ses mains se meuvent en tous sens pour remuer la terre, créer des machines, tout agiter pour produire la richesse, ses pieds poussés par des forces rapides la transportent partout avec une inconcevable celérité.

Voyez-vous ces amas d'édifices, au dedans et autour desquels est un si grand mouvement d'hommes, une si singulière confusion de bruits divers? C'est là que s'élaborent ces instruments de fer, que se façonnent ces bois qui servent à tous les besoins, à toutes les utilités de la société: c'est là que les produits de la nature, prenant à chaque instant une forme nouvelle, deviennent des tissus de toutes les sortes, que le commerce va échangeant par le monde. Demandez qui a fait ces machines merveilleuses qui travaillent si ingénieusement. C'est la science du Physicien.

Levez les yeux, regardez ce nuage sombre qui roule un bruit si terrible, et ouvre ses flancs pour faire luire l'éclair homicide; vous tremblez pour votre demeure. Rassurez-vous. Le physicien a mis dessus cette pointe qui défie le tonnerre. La foudre arrive en éclatant pour tout renverser, tout brûler...... Mais voilà que toute sa violence s'évanouit: à quelque distance même de la tige protectrice, elle est contrainte d'arrêter sa fureur, ou si trop forte elle l'atteint de son fluide menaçant, voyez comme elle obéit à l'ordre du savant qui semble lui dire: Descend le long de ce fer et rentre sous terre, sans porter aucun dommage.

Voyageur, d'où venez-vous? Quel pays avez-vous laissé? Quand avez-vous quitté votre patrie?—Il y a dix jours j'étais au delà de l'Atlantique dans la capitale de l'Angleterre. J'arrive des Indes Orientales d'où j'étais venu par l'Arabie et la Méditerranée; quarante jours m'ont suffi pour ce trajet. Qui donc fait voyager avec cette promptitude? C'est un agent que la chimie a employé, la vapeur qui, apres avoir fait faire aux vaisseaux sur l'Océan une course de cent lieues par jour, roule des chars sur terre avec une vitesse de douze, quinze, et vingt lieues par heures. Bientôt le tour du monde ne sera plus qu'un voyage de plaisir.

Mais quelle autre étonnante merveille! J'exprime ma pensée en quelques signes concis, et voici que portée sur le fil électrique, elle s'enfonce dans les profondeurs de l'Océan, en traverse l'immense étendue avec la rapidité de l'éclair qui sillonne le firmament; elle est connue à Londres, à Constantinople, aux Indes, et je reçois une réponse venant de mille, deux mille, trois mille

lieues; quelques minutes ont suffi pour cette correspondance entre des distances si éloignées. Par la voix du télégraphe une conversation se tiendra d'un bout de la terre à l'autre, presque en aussi peu de temps que par la parole. Ainsi ce qui se passe sur un point du monde pourra être connu, peu d'instants après, de l'univers entier.

Maintenant qu'est-ce que j'aperçois descendant avec tant de célérité du haut des airs? O ciel l'est-il possible? C'est une nacelle enchantée d'où sortent des hommes. Ils viennent de faire une promenade aérienne. Mais ce n'est qu'un léger effet de leur art. Nous espérons, nous disent-ils, planant d'un vol rapide au-dessus des mers, nous transporter d'un continent à l'autre. Ils ne l'ont pas encore fait; mais la science et l'art ont opéré déjà tant de prodiges, que celui-ci s'accomplira peut-être. L'avenir nous promet bien d'autres merveilles, si Dieu seconde les investigations de l'esprit humain.

O étonnantes inventions du génie de l'homme, nous vous admirons! Physiciens, continuez vos merveilleuses découvertes; centuplez les forces de l'homme par vos machines; inventez mille moyens nouveaux de richesse et de bien-être; faites disparaître les distances entre les points les plus éloignés du monde. Et l'humanité vous remerciera. L'homme moins occupé du travail du corps, s'emploiera de plus en plus à fertiliser son intelligence. Et les hautes et grandes vérités, qui civilisent et perfectionnent, courront le monde avec la plus grande vitesse pour répandre partout la lumière. Et le genre humain appelé, pour ainsi dire, à un nouveau mode d'existence sociale, marchera à plus grands pas dans la voie du progrès.

Que de puissants motifs pour nous livrer à une science si grande et si utile! Et cependant, nous ne tairons pas les craintes, qui au milieu des prodiges que nous signalons, saisissent parfois nos cœurs.

Qu'on encourage l'industrie, car elle est bonne de soi : elle est un moyen nouveau que la Providence a inspiré à la société pour son amélioration.

Mais loin de nous la pensée que l'état industriel soit la forme principale dans laquelle la société doive exister dans l'avenir. Tous les hommes supérieurs du siècle nous crient de prendre garde à cet abrutissement intellectuel et moral, qui est produit sous les rouages du machinalisme industriel, lorsqu'une nation y a mis sa vie. Les activités humaines, dit Chateaubriand, ne doivent pas être emprisonnées dans les compartiments d'une société-machine, où chaque individu ne sera plus qu'une roue, ne tournant que pour

produire l'amélioration de l'état matériel des peuples. Périssent l'industrie et ses merveilles, si, au lieu d'être un secours puissant au développement des facultés de l'esprit et du cœur, elle ne fait qu'asservir l'homme aux jouissances matérielles, et le courber encore plus vers la terre.

L'étude de la nature se borne-t-elle à cette terre que nous foulons sous nos pieds, aux éléments au milieu desquels nous vivons? Oh! il est une sphère plus grande et plus noble ouverte aux investigations du Physicien Sa vue s'élance vers la voute céleste. Elle y voit briller des milliers de corps rayonnants qui attirent son admiration et sa curiosité. Il a pénétré jusqu'aux entrailles de la terre et de la mer ; il en a expliqué la nature, et les lois. Dans son audace, il s'écrie : J'expliquerai aussi les cieux. En effet, appelant à son secours, cette science où la puissance de la raison de l'homme parait si fortement, les mathématiques, il étudie le ciel, il l'apprend, et il l'enseigne. Oh! que nous avons été heureux et siers d'être initiés à de si sublimes connaissances. Ce globe de feu, dont la présence est le jour, qui produit par la chaleur la vie et la fécondité sur la terre ; cet astre, dont la douce lumière répand tant de charmes sur les nuits; ces planètes dont la course inégale et la belle lueur excitent notre attention; ces brillants flambeaux sont à des distances immenses de cette terre que no is habitons: l'imagination se fatigue à se représenter leur éloignement. Qu'importe, nous pouvons dire leur dimension, leur distance, la vitesse de leur course, les lois de leurs révolutions. Notre science s'étend même sous quelque rapport jusqu'à ces étoiles qui scintillent d'un éclat si vif au fond de la voute des cieux.

Vous vous étonnez de voir l'astre du jour et celui de la nuit éclipser tout à-coup une partie de leur surface, et quelque fois disparaître entièrement. Et bien, il nous a été facile de pénétrer la cause de ces changements. Et soyez surs que la main qui vient étendre un voile sinistre sur ces beaux luminaires n'apparaîtra qu'à l'heure et à la minute que nous aurons fixée. Et ces astres à marche vagabonde, à la forme bizarre et menaçante, qui viennent de temps à autre effrayer la terre, nous prévoyons aussi, du moins pour un certain nombre d'entre eux, le jour où ils apparaîtront à nos regards, et la distance qui les éloignera de notre globe.

Armée des puissances célestes, exécutez vos rapides évolutions, notre intelligence comprend les lois de la tactique que vous suivez. O nuit, déroule dans ton majestueux silence, les pages du livre des cieux, nous savons lire ces caractères brillants, qui nous initient à de si hauts mystères.

Entendez-vons, ô hommes, ces accords que les sphères célestes

font entre elles; ces chœurs harmonieux qu'elles nouent et dénouent en cadençant leurs pas au son de la lyre suprême? Instruits aux règles de la musique du ciel, suivant des yeux les notes de l'air qu'elles exécutent, nous éprouvons un indéfinisable plaisir aux accords de cette savante harmonie qui retentit aux dômes de l'univers. Ah! dans ces nuits solennelles, où le ciel étale tous les trésors de sa magnificence, où il allume tous ses flambeaux et les fait rayonner de l'éclat le plus vif; quand l'œil enchanté demeure fixé à cet éblouissant spectacle; quand l'intelligence, traversant ces abimes de lumière et de grandeur, pénètre la pensée qui en règle l'ordre et les évolutions ; quand le cœur trouvant, ses sentiments agrandis par ces merveilles, palpite de la plus sublime émotion.....oh! alors, un mouvement subit s'empare de l'homme, son front se découvre, ses genoux plient, il tombe anéanti de respect et d'admiration, à la vue du Dieu dont la grandeur lui apparait comme dans l'évidence de l'intuition, et de sa bouche s'élancent des accents de louanges, qu'il unit à ce cantique de la gloire du Très-haut que chantent les cieux dans leur sublime harmonie

DISCOURS SUR LA PHILOSOPHIE.

Que sommes-nous? Quelle est notre origine? Existe-t-il un être d'une puissance infinie dont la volonté a tiré du néant ce vaste univers? Quand arrive cette dissolution qu'on appelle la mort, la vie reste-t-elle encore à quelque partie de nous-même? Quel serait notre sort dans ce nouveau mode d'existence? Avons-nous ici une fin à remplir, et quels moyens devons-nous prendre pour atteindre ce but? Problèmes immenses et profonds, que toute intelligence se pose à elle-même, et qui la fatiguent de labeur et d'inquiétude, tant que la solution ne l'a pas satisfaite.

Ce travail de la raison de l'homme pour découvrir, à l'aide de ses facultés naturelles, où est la vérité dans les doctrines opposées qui se soutiennent sur ces questions, c'est ce qu'on appelle la Philosophie; je prends ce mot dans son sens le plus général. Certes il n'y a pas de plus important objet à l'application de l'esprit humain, et si la Philosophie seule peut donner la réponse décisive à ces interrogations si pressantes de l'humanité, seule elle doit commander notre étude.

Sans doute la raison humaine, développée selon les conditions voulues par le créateur, peut, par sa rectitude naturelle, se démontrer quelques-une de ces vérités fondamentales qui doivent être l'objet des recherches de l'intelligence. Mais, les passions, les sophismes, de faux enseignements qui préjugent l'esprit, forment des nuages qui dérobent la clarté de la vérité, et font souvent tomber la raison dans les plus déplorables égarements sur ce qui intéresse l'homme au plus haut degré.

Aussi, si c'est à la sentence de la science humaine qu'est réservée la décision de ces problèmes, elle ne sera donc jamais prononcé sans appel. Depuis plusieurs mille ans, dans l'arène philosophique, il y a les luttes intellectuelles les plus vives sur ces questions vitales, et si l'on voit souvent cerraines opinions terrassées par la force de la raison, on les aperçoit aussi de temps à autre se relever,

aidées de l'argumentation du sophisme, et balancer longtemps encore l'approbation du spectateur.

Mais s'il y a contestation si vive entre les maîtres de la science, quelle devra être la croyance de ceux qui, incapables de juger par eux-mêmes, attendent pour se décider les leçons des docteurs? Dans ce bouleversement des idées, dans ce flux et reflux d'opinions, dans cette vie éphémère de systèmes ne naissant que pour mourir, l'homme ne finira-t-il pas par se penser un être passager, sans passé et sans avenir. Bientôt ne croyant plus à la réalité, la vie ne sera plus pour lui, pour ainsi dire, que la conscience du néant?

Ah! si la vérité existe, et en douter c'est abjurer, l'intelligence, elle a du apparaître aux yeux de l'homme avec une autorité qui forçat l'acquiescement de son esprit, et lui apprit ce qui lui importait le plus de connaître, sans qu'il fut obligé de consumer sa vie en recherches, qui souvent n'auraient pas abouti, à lui donner même une probabilité de la vérité, avant son entrée dans le tombeau. De là résulte la nécessité d'une révélation, comme moyen donné aux hommes pour connaître ce qu'est l'auteur de la nature, ce qu'ils sont eux-mêmes, et les devoirs qu'ils ont à remplir. Aussi dès qu'elle a parlé, l'incertitude et par conséquent le trouble de l'esprit finit, et ceux qui ont la foi sentent combien vive est la lumière qui brille sur tout ce qui en est l'objet, combien est invincible l'adhésion de leur intelligence à la vérité qu'ils ont recue.

De cette nécessité de la révélation, suit-il que le Philosophe n'a pas à s'occuper de ce qu'elle nous enseigne? Non, c'est un des plus nobles emplois de son intelligence que de chercher à se rendre raison à lui-même de ces hautes vérités. Cette étude agrandit son esprit, et lui donne une admiration plus vive pour les objets de sa foi. Et celle ci, agissant à son tour sur son intelligence, le fait parvenir plus promptement et plus sûrement à la démonstration rationnelle de la vérité dont il a déjà la certitude. Proposez à l'algébriste la démonstration d'un problème, dont vous lui faites connaître en même temps la solution. Qui ne voit que son opération sera bien plus facile et bien plus sûre. Il repoussera bientôt tel ou tel procédé, qu'il s'apercevra ne pas donner un résultat conforme à la quantité qu'il connait, et il entreverra facilement les moyens qui le conduiront au terme donné. Ainsi la foi, en faisant connaître d'une manière certaine la vérité que cherche le philosophe, lui indique le plus sur moyen de parvenir à la couclusion que cherchent ses raisonnements.

Les études philosophiques agrandissent la sphère de l'intelligence, et apprennent à la raison les règles qui doivent la guider dans ses procédés: la logique forme à la justesse dans l'argumentation. Il est utile de s'habituer à resserrer ses pensées en des formules concises et précises, à les condenser, et à les développer d'après une méthode régulière. Par ce moyen, on apprend aisément à surprendre l'erreur là où elle se glisse, et à repousser les objections futiles élevées contre la vérité. Grâce à une forte instruction philosophique, l'esprit ne sera pas une proie facile du sophisme dont l'empire est si grand dans notre siècle: il aura acquis cette qualité dont on regrette trop souvent l'absence, une puissante dialectique.

Outre cette philosophie rationnelle, qui sert à la démonstration et à l'apologie de la doctrine chrétienne, il en est une autre qui examine les dogmes religieux dans leurs rapports avec les faits intimes de l'âme, les besoins du cœur, et la vie morale de l'humanité. C'est la philosophie mystique qui a toujours fait l'objet de l'application des plus nobles intelligences de toutes les époques. Ici, ce n'est pas toujours la méthode sévère de la déduction, la marche assurée du raisonnement, que suit le philosophe. C'est un instinct d'analogie qui fait deviner les rapports entre les êtres, une habitude de contemplation, une observation des phénomènes intérieurs, qui donne comme une science expérimentale de la vie intime, et de ce qui la satisfait. C'est quelquefois, comme un vol de la pensée, par lequel, planant au haut des régions intellectuelles. l'esprit contemple d'un vaste regard les liens qui unissent la terre au ciel, le fini à l'infini, l'homme à Dieu. Il n'est point de travail plus grand et plus sublime, que celui de l'intelligence pénétrant dans les profondeurs des dogmes religieux, et y trouvant une lumière qui lui dévoile comment l'ordre naturel s'allie à l'ordre surnaturel, comment les lois de l'existence actuelle de l'homme et de la société se combinent avec les lois supérieures et divines. L'œil. exercé à ces considérations, semble trouver moins profondes quelquefois les obscurités du mystère, et si l'homme n'en aperçoit pas clairement la nature, son intelligence en devine la raison.

Si l'étude de la philosophie rationnelle ou mystique parvient à un résultat si élevé, quel est l'homme, avide du vrai, qui ne désirerait s'y livrer. Savoir remonter par sa raison jusqu'aux premiers principes des êtres, connaître les analogies de la foi et de la nature de l'homme, n'y a t-il pas là de quoi attirer l'application de ceux qui prétendent à une instruction véritable? Ne serait-ce pas une anomalie singulière de porter un si vif intérêt aux lois de l'ordre physique, et ne pouvoir se donner à soi-même la raison de ses convictions et de ses devoirs?

Mais à part ces hautes et premières questions que la foi résoud, mais dont la philosophie peut jusqu'à un certain point rendre

compte, celle-ci embrasse encore des questions d'un vif intérêt qui réclament notre étude.

L'observation psychologique, la connaissance de notre principe intellectuel, de ses facultés, de ses fonctions, l'examen des phénomènes de l'âme, des liens qui l'unissent au corps, de son mode d'opération au moyen des organes, est-ce donc là une matière si étrangère à l'homme, pour n'être accueillie que de son indifférence ? Cette science qui a fait briller les philosophes qui s'en sont occupés d'une gloire si nelle, présente, ce semble, assez d'importance, pour qu'on doive croire qu'il n'y a pas là qu'une étude stérile, et sans résultat pour la satisfaction de l'intelligence. La solution même des hautes questions dont je parlais tout à l'heure y est essentiellement intéressée. Et certes, quand un siècle de matérialisme, comme celui qui a précédé le nôtre, a élevé tant d'épais nuages sur la nature de notre intelligence et de ses idées, ne serait il pas utile d'aller chercher la lumière qui fasse briller clairement notre essence spirituelle, et les sublimes qualités que nous devons être fiers de posséder?

Si des hauteurs de la métaphysique, on descend dans les vastes champs de la science sociale, là aussi l'étude du philosophe apparaîtra palpitante du plus vif intérêt, et devra peut-être attirer une attention plus particulière, parce qu'elle semble d'une application plus pratique. Quel est le principe de la société, la bâse sur laquelle reposent ses lois, la raison de se soumettre aux devoirs qu'elle exige, les droits que l'individu peut avoir à y réclamer ? Questions capitales dont notre siècle a vu la discussion, soutenue de la force et de la violence, ébranler la monde des plus pénibles secousses; mais que la raison, aidée de l'expérience, est appelée seule à décider d'une manière pacifique, pour le plus grand bonheur des hommes. Tout sort des doctrines, les lois, les mœurs, les divisions qui déchirent la société, les faits divers dont se composent les fastes du monde. Si de terribles effets sont dus à la diffusion de doctrines pernicieuses, qui ne voit, dans un temps, où un appel est fait à la libre émission de toutes les opinions, qui ne voit de quelle importance il est à l'homme, qui peut exercer une influence quelconque par la parole ou par la plnme, d'avoir fait une étude approfondie de la science sociale, dont une haute philosophie donne l'enseignement?

Mais l'esprit de l'homme n'a pas à s'occuper que des principes, des idées proprement dites. Il est un autre ordre de choses, qui appelle son attention, ce sont les faits. Présentés par l'histoire, ils viennent demander au philosophe la raison de leur accomplissement. A parler vrai, ils ne sont que les formes extérieures d'un

grand ensemble d'idées. Tout fait n'est qu'un principe mis en pratique. Mais de l'exécution même du fait sort une expérience qui indique la qualité bonne ou mauvaise de l'idée ou principe qui la produit. De là pour le philosophe double application de son étude. La science doit donner la leçon morale ou politique qui sort de l'expérience présenté par le fait, et expliquer la cause dont il a été le résultat. Ainsi l'histoire offre encore à la philosophie un vaste champ d'observations. Mais si chaque fait social a son enseignement à fournir et sa cause à expliquer, l'ensemble des faits, qui constituent l'histoire de l'humanité, demande une haute appréciation, une recherche approfondie des lois sociales, et de l'ordre voulu par la Providence. Une étude spéciale doit donc être donnée à cette partie de la science, car l'histoire, racontée par le philosophe, ne doit être qu'un inépuisable discours expliquant les desseins du régulateur suprême, et déroulant les effets des lois qu'avaient à suivre l'humanité dans son passage sur la terre.

· Lorsque le philosophe a embrassé dans son étude les diverses parties de la science, il lui reste encore un travail d'un ordre supérieur qui demande toutes les forces de son esprit. Il lui faut, par une synthèse magnifique, coordonner les connaissances humaines entre elles, les produire à son intelligence, comme un vaste ensemble dont toutes les parties doivent s'adapter les unes aux autres; il lui faut voir comment, diverses dans leurs opérations, elles tendent à un même but, comment, sous les formes différentes qu'elles revêtent, elles ne sont que comme l'expression d'une même idée, l'application d'une même théorie. Oui, comprendre l'unité, ce principe de tout ordre, cette fin à laquelle tout doit se rapporter, Alpha et Omega des êtres; suivre dans toutes les sciences les mêmes lois se produisant sous des modifications analogues; voir comment dans les desseins de Dieu l'ordre naturel n'est que le reflet de l'ordre surnaturel, comment le physique n'est qu'une image du moral; c'est là, ce nous semble, la plus grande hauteur où puisse s'éle. ver le génie; c'est là ce qui rapproche le plus la pensée de l'homme de celle de Dieu, dont l'œil immense embrasse du même regard toute la création dans la succession des temps et l'étendue de l'espace.

Plus ce but de la science est approché, plus s'étendent les limites de l'intelligence, et plus le désir de connaître est satisfait.

Voyez-vous cet homme au front noble et pensif, à l'attitude calme et recueillie. Absorbé dans ses méditations, il sent des rayons, de plus en plus lumineux, pénétrer dans l'obscurité de son esprit. Bientôt sa pensée, dégagée des obstacles des sens, plane à une grande hauteur dans des contemplations sublimes. La vérité qu'il saisit de toutes les forces de son intelligence, est comme une nourriture, qui rassasie sa noble avidité. Dans la jouissance qu'il ressent, il a quelque chose de ce calme et de cette pure intuition de la vérité suprême, que l'âme qui aura cherché le vrai sur la terre, éprouvera dans les cieux.

Que la science, si belle, et si propre à remplir le besoin de notre intelligence, ait donc toute notre estime, tous nos efforts. Quelle soit comme la puissance magnétique qui nous attire sans cesse vers le pôle de la vérité. Soleil intellectuel, qu'elle verse à grands flots ses lumières sur la terre, pour y entretenir un jour brillant. qu'on ne flétrisse pas son âme de la crainte que ce travail de l'esprit humain ne fera que le repaître d'un orgueil téméraire, et égarer la société par des clartés mensongeres. Non, un philosophe l'a dit : Peu de science peut éloigner de la religion, mais beaucoup de science y ramène. En effet lorsque la première aurore ne jette encore sur la nature que de faibles et pâles lueurs, les ombres, qui couvrent à demi les objets, les montrent sous une apparence trompeuse; mais bientôt aux rayons de la lumière croissante, que reflètent plus vifs à chaque instant, les différents corps, ceux-ci apparaissent sous une forme, qui approche de plus en plus l'œil de la réalité.

Mais pour que l'esprit humain marche sans danger dans la voie de la philosophie, il ne faut pas qu'il donne à son activité une essor sans frein et sans limites. Il irait bientôt se perdre dans le vide de l'espace. Il est un ensemble de vérité qu'a fait briller la révélation, qui lui indique les bornes qu'il doit respecter, et l'ordre dans lequel il doit se mouvoir.

Voyez ces astres de notre système planétaire, roulant avec une si belle harmonie dans les régions célestes. Poussés par une force particulière, ils tendent à s'échapper dans des espaces sans sin, mais ils sont attiré par le soleil, qui les maintient dans les limites prescrites à leurs évolutions, et ils accomplissent leur course majestueuse, chacun dans son orbitre spécial. C'est l'image du mouvement de l'homme dans les régions intellectuelles. Chaque individu peut développer par ses conceptions son activité distinctive, en étendant au loin le vol de sa pensée; mais le soleil de la foi est là, qui exerce sa puissance d'attraction sur l'intelligence soumise à l'ordre divin, et qui, en ne lui permettant pas de tenter une invasion hors des limites qui lui sont prescrites, la maintient dans un mouvement régulier, où elle est toujours sous l'influence de l'immuable vérité.

LE CHANT.

Le chant, c'est le baume de l'âme : Dit l'exergue du chansonnier, Ce baume, on ne peut le nier, . De nos jours, n'est plus un dictame. Rarement on chante au salon, On chante encor moins sous le chaume ; On néglige le plus doux baume Que nous ait transmis Apollon.

Dans maints salons, où l'on s'amuse, Est-il besoin d'entrer souvent, Pour dire comme est décevant Le plaisir qui bannit la muse? On y fait des jeux—Quel effort!— Ou, recourant à l'avanie, On médit, même on calomnie, On perd au jeu puis.....on boit fort!

Que ne chante-t-on plus ?—demande Le dieu protecteur du foyer— Car chanter, c'est presque prier, Par l'un et l'autre l'on s'amende...... Epouse, vous avez raison : Des réunions de familles, Dans nos salons, sous les charmilles, Pourquoi bannit-on la chanson ?

Nos mères chantaient à l'ouvrage, Nos pères chantaient dans les champs; Tout le long du jour, par des chants, Chacun égayait son courage, Nos pères, défendant leurs crûs, Chantaient des airs patriotiques; Nos mères chantaient des cantiques Et les enfants faisaient chorus. Mais, de nos jours, la fantaisie
De ne chanter qu'un seul couplet
Est de mode, tant on se plait
A se donner de la phthisie
Et pour un accompagnement
Faut-il une musique immense......
On fait d'un couplet de romance
Un ori dans un bombardement.

Les poètes chantent encore;
Mais leurs écrits sont bien peu lus.....
De là vient qu'on ne chante plus,
De là le mal que je déplore!
Aujourd'hui. n'est-on plus français,
Que l'on dédaigne l'ambroisie?
On ne lit plus la poésie,
Le roman seul a des succès!

Lisons les poètes; ils donnent Pour nous naissance au chant. Témoins Que lorsqu'on chante on faiblit moins, Partout et sur tout ils fredonnent. Chantons, nous disent-ils tout bas, Chantons nos espoirs et nos peines; Chantons libres, chargés de chaînes, A l'ouvrage comme aux ébats......

Car le chant, ce baume de l'âme, Qui rend des noirs chagrins vainqueur, C'est l'apanage d'un bon cœur........ Bref, c'est celui d'un cœur de femme! Chante, ton accent triomphant, Femme, de l'homme est la chimère; Il porte la voix d'une mère Au souvenir du grand enfant.

J. A. BELANGER.

Outaouais, 1er Juin 1874.

LE DERNIER COMBAT.

CHANT NATIONAL.

A. N. FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Je ne commettrai jamais le crime de désespèrer de mon pays. DAN. O'CONNELL.

Un Canadien criblé par la mitraille
S'en vient mourir au seuil de son hameau.
Non loin de là le feu de la bataille
Brillait encore éclairant son drapeau.
Il regardait avec sombre tristesse
L'arme inutile en sa main de soldat,
L'épouse en pleurs et la tendre jeunesse
Qu'il aimait tant à ce dernier combat.
Il retraitait de la sanglante plaine
Ce vieux Français du noble drapeau blanc,
Et la douleur dont son âme était pleine
Pour cette fois courbait son chef tremblant.

C'était la fin, sa pénible agonie
Frappait du coup ses droits et son bonheur;
Tout succombait; la jeune colonie
Ne comptait plus sur aucun défenseur.
Le léopard égorgeait la victime
Qu'il convoitait depuis déjà longtemps;
Mais du mourant la parole sublime
Parlait au cœur de ses nobles enfants:
"Voit-on là bas, dans la sanglante plaine
Mes compagnons, sous le vieux drapeau blanc,
Combattre encore la troupe américaine?......"
Il faut lutter contre un nombre si grand!....."

Nons succombons à la tâche dernière:
A vous n'est plus la terre des aïeux!
Pauvres conquis, sous cette autre bannière,
Rappelez-vous nos combats généreux.
Au Divin Maître il faut être fidèle
Par cela seul vous resterez français
Sujets Anglais, suivez Rome éternelle
C'est le salut, ne l'oubliez jamais.
Ils sont tous morts dans la sanglante plaine
Ces preux gardiens du noble drapeau blanc
Pour cette Foi dont leur âme était pleine
Et le vainqueur les regarde en tremblant.

L. A. DEBLOIS.

CONCERT A L'ILE STE. HELENE.

Voici les couplets qui ont été chantés au grand concert de l'Ile Ste. Hélène : 1er Chorur.

GRAND CHOEUR.

(Paroles par E. Prud'homme. Musique, par J. B. Labelle.

O Canada, vois sur ces rives
Tes nobles fils, la joie au front,
Venir, innombrables convives,
De tous les points de l'horizon.
Vois s'élever les hallebardes
Dont l'or reluit au firmament:
Vois ces drapeaux et ces cocardes
Qui par milliers flottent au vent.

Le bruit prolongé des cymbales, Des fanfares et des tambours Comme le souffle des raffales Vibre dans tous les alentours. La voile qui sillonne l'onde Se berce avec plus de fierté, Et du canon la voix profonde Tonne par dessus la cité.

De maintes plages étrangères
On accourt revoir son beau Ciel;
Regarde ce peuple de frères
Qui se rallie à ton appel,
C'est que sous ton regard magique
Il a'existe pas de proscrits;
C'est qu'un souffle patriotique
A remué tous les esprits.

Tout est joie, ivresse, harmonie; Car ce jour qui brille sur nous, C'est le grand jour de la patrie Avec ses souvenirs si doux. Avec ses devises altières Et ses adages généreux Que nous lisons sur nos bannières Et qui nous viennent des aïeux.

Sur les pages de notre histoire Inscrivons ce jour fortuné, Puisqu'il reflète un peu de gloire, Puisque le ciel nous l'a donné. Comme des ombres éphémères Passent les générations; Mais gardons la foi de nos pères, Et jamais nous ne périrons. Alors, plein d'un noble courage, Nous saurons défendre nos droits Et mettre à l'abri du naufrage Nos traditions et nos lois. N'allons pas, quand l'orage gronde, Aveuglément nous désunir, Serrons nos rangs de par le monde Et marchons tous vers l'avenir.

SECOND CHOBUR.

CANTATE.

Douces brises de nos érables, Voix imposantes de nos mers, A nos chants ineffables, En ce jour solennel, unissez vos concerts.

Qu'il nous est doux, ô tendres frères, De recevoir vos cœurs sincères! Il n'est plus de larmes amères Quand coulent celles de l'amour.

La tristesse'en retour, Dans cette longue absence, Redoublait la souffrance Qui, par votre présence, S'efface en ce grand jour.

Allons! de la Patrie Que notre amour sacré Nous unisse et nous lie A ce sol bien aimé!

Quand le fils, loin de sa mère,
Souffre auprès d'une étrangère,
Quel est son baume?—L'espoir,
Le bonheur de la revoir.....
Tout ici: nos grands bois et nos plaines fleuries,
Nos fleuves et nos lacs chantent votre retour.
Ce ciel bleu, beau séjour!
Cette foi de vos pères,
L'Eglise où vos prières
Montaient vers le Seigneur,
Vous rendront le bonheur,

Oui, oui, c'est le retour, c'est l'union chérie De tous vos cœurs à la Patrie.

UN MEMBRE DE LA S. J. B.

' 3ME CHOEUR.

CHANT NATIONAL.

Nobles enfants d'une cause sacrée, Vous qui vivez au rivage lointain, En ce beau jour de la patrie aimée, De vos amis venez presser la main. Sous les drapeaux que nos illustres pères Avec fierté faisaient craindre jadis, Que sur ce sol les races étrangères Trouvent toujours les Canadiens unis!

Environnés par l'orgueil et la haine, Notre avenir est sombre et menagant. Pour arrêter le flot qui nous entraîne, Il faut lutter contre le couquérant. A son envie opposant le courage, De notre bonheur faisons subir les lois; Ne perdons pas le plus cher héritage De nos aïeux, ces héros d'autrefois.

Revenez donc au sein de la patrie,
Apportez-nous le secours de vos bras!
Et que, bientôt, cette union bénie
Nous rende forts à l'heure des combats.
Toujours présents et fermes sur la place
Où nous devons soutenir notre rang,
Ne laissons pas s'éteindre notre race
Frères! montrons qu'il nous reste du sang!

E. LABELLE.

LA PRISE DE DEERFIELD EN 1704.

I.

Tout le monde connaît les difficultés sans nombre que nos ancêtres eurent à vaincre, pour implanter en Canada la civilisation française, et convertir, ce qui était leur but principal, les nombreuses peuplades disséminées sur les bords du St. Laurent. Plusieurs causes entravèrent les efforts des nobles compagnons de Champlain. D'abord la haine sourde des Iroquois qui ne pouvaient pardonner au fondateur de Québec d'avoir opté, dès le début, pour leurs ennemis jurés, les Hurons; puis les défaites sanglantes que Champlain leur fit subir: tout cela n'était pas de nature à leur faire aimer les colons français; aussi ne cessèrent-ils pas pendant plus d'un siècle, de profiter de toutes les occasions qu'ils trouvaient, pour tirer vengeance de leurs défaites passées.

Leur mot d'ordre était d'exterminer à la fois et les Hurons et les Français. S'ils réussirent à faire disparaître les premiers, c'est que ceux-ci ne montrèrent pas le courage et l'énergie de nos pères. Mais les Iroquois n'étaient pas les seuls ennemis que les Français eussent à combattre : nos voisins d'alors étaient encore plus redoutables que toutes les hordes réunies des Cinq-Nations; car si les Anglais ne manifestaient pas aussi ouvertement que les Iroquois leur dépit de voir s'établir, près de leurs frontières, une colonie rivale et surtout catholique, ils n'en étaient que plus à craindre.

En effet, pendant un siècle et demi, les Anglais n'ont pas cessé de pousser ces barbares aux excès les plus révoltants, en leur fournissant des armes pour saper dans sa base, un édifice qui semblait si chancelant, mais que chaque coup de cognée affermissait de plus en plus.

Quelles étaient donc les causes de leur haine farouche? Elles sont multiples. Cependant on peut les résumer à trois causes principales; 1er le fanatisme aveugle des colons anglais qui, pour la plupart, étaient des puritains chassés d'Angléterre; (1) 20 leur désir arrêté d'avoir le monopole du commerce des pelleteries; 30 enfin l'antipathie qui existe de temps immémorial entre les races saxonnes et latines,

Il est facile alors de s'expliquer tous les excès auxquels se sont portées deux nations qui, plus d'une fois, se montrèrent moins civilisées que les sauvages eux-mêmes. Cependant, pour être juste, nous devons dire que tous les efforts de nos pères pour amener une entente entre les Européens, échouèrent complètement (2). Plus d'une fois on fit proposer aux Anglais un traité par lequel on ne délivrerait aux sauvages ni armes à feu, ni boissons alcooliques; mais comme ce commerce rapportait d'énormes profits, nos voisins ne voulurent pas y renoncer.

11.

Nous sommes à l'année 1703. La guerre de la Succession continue en Europe ; toutes les puissances coalisées combattent avec acharnement le vieux roi de France. L'Angleterre, non contenté de ses victoires de là-bas, prépare une invasion par mer et par terre contre le Canada.

⁽¹⁾ On lit dans les registres de la colonie de Massachusetts anno 1647: "No Jesuit or spiritual or ecclesiastical person ordained by the authority of the Pope or see of Rome, shall henceforth, at any time, repair to, or come within this juridiction; and if any person shall give just cause or suspicious that he is one of such society or order, he shall be brought before some of the magistrates; and if he cannot free himself of such suspicion, he shall be committed or bound over the next court of assistants, to be tried or proceeded with by banishment or otherwise as the court shall see cause; and, if any person so banished shall be taken the second time within this jurisdiction, he shall upon lawful trial and conviction be put to death."

⁽²⁾ Des Abenaquis vinrent en 1649 à Québec pour inviter le Père Druillettes à aller demeurer parmi eux; ils portaient en même temps les lettres des marchands Anglais, qui désiraient la conclusion d'un traité de commerce. Les Français n'avaient garde de rejeter les propositions qui leur étaient faites; mais comme un simple traité de commerce était tout à l'avantage des Anglais, ils voulurent y annexer la condition que les deux peuples s'uniraient pour faire la guerre aux Iroquois, et empécher ces barbares de détruire les tribus attachées aux intérêts des Européens—Ferland. La mission du P. Druillettes n'eut aucun résultat, parce que les Anglais ne voulaient pas froisser les Iroquois qui tuaient si bien les Français.

Les Canadiens, de leur côté, reconnaissent qu'ils ne peuvent compter sur l'appui de la France, aussi, malgré leur faiblesse numérique, se préparent-ils à tenir tête à l'orage. On recherche les alliés, mais les Hurons sont presque exterminés, et les autres peuplades amies craignent la hache des Iroquois: seuls les Abénaquis soutiennent les Français dans cette lutte gigantesque où le courage, la bravoure supplée au nombre (1). Si le génie de Malborough s'immortalise par des victoires en Europe, l'Angleterre voit presque toutes ses entreprises en Amérique se terminer par des défaites et des désastres, que la faible sse du Canada laisse néan moins sans résultat durable. Les canadiens devaient se tenir sur la défensive, vu leur petit nombre. Les quelques expéditions qu'ils firent n'étaient, pour ainsi dire, que pour avertir les Anglais qu'ils pouvaient, eux aussi, se servir de représailles.

Ainsi dans l'hiver de 1703-4, les Français, à la tête de quelques centaines de sauvages, s'emparèrent de plusieurs établissements anglais et c'est une de ces expéditions qui fera l'objet principal de notre récit.

Ш.

Deerfield, situé sur la rivière Connecticut, était un établissement peuplé par environ 200 habitants. Cette bourgade était défendue par une palissade de vingt arpents de circuit, et dans cette enceinte se trouvaient plusieurs maisons entourées d'une ceinture de pieux. La position avancée de ce fort l'exposait à de nombreuses incursions de la part des Abénaquis et des Canadiens. Ainsi le 1 Septembre 1675, la place fut surprise et un nommé Egleston fut la victime de cet attentat.

Le 12 du même mois, pendant que les habitants se rendaient à l'office divin, les sauvages qui s'étaient embusqués, tombent sur eux, tuent un homme et en blessent un autre.

L'année suivante, le 18 Mai, il y eut un véritable combat; les Anglais y perdirent 37 hommes. Un certain sergent du nom de Plympton, ayant été pris dans ce combat, fut brûlé vif par les sauvages. On peut croire que ces horreurs étaient bien propres à semer l'épouvante dans tous les cœurs.

Les habitants, voyant leur vie en danger, exposés qu'ils étaient à devenir les victimes des sauvages, prirent le parti de déserter l'éta-

⁽¹⁾ La population des colonies anglaises s'élevait à cette époque à 262,000 ames, tandis que celle du Canada n'atteignait pas 20,600 habitants.

blissement. Alors on résolut de bâtir le fort de nouveau, afin d'encourager les colons effrayés à revenir dans leur foyer. Mais malgré tous ces travaux, Deerfield fut abandonné jusqu'en 1684, époque à laquelle on revint tenter fortune encore une fois. A peine huit années de tranquillité se sont-elles écoulées, que l'ennemi apparait de nouveau, tuant tous ceux qui ont le malheur de tomber entre ses mains. A partir de cette époque, Deerfield est sans cesse mis en éveil par les bandes indiennes qui se sont acharnées à la ruine de cet établissement. Nous arrivons à l'année 1703. Cette fois le fort est détruit de fond en comble et les habitants tués ou traînés en captivité. Jusqu'ici, nous n'avons donné qu'un aperçu succinct des divers coups de mains auxquels Deerfield a été exposé, mais qu'il nous soit permis de nous arrêter un peu plus longuement sur les événements qui amenèrent la ruine complète de ce fort et le massacre de ses habitants.

IV.

Au commencement de la guerre, une espèce de traité avait été conclu entre Boston et un petit nombre d'Abénaquis. Pour rompre ce traité, le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Vaudreuil confia à M. de Beaubassin un corps des guerriers de cette nation et quelques Français, avec mission de ravager tous les établissements anglais avoisinant Boston. Cette troupe composée d'hommes énergique et déterminés, sema partout le deuil et la mort en brûlant tous les établissements depuis Casco jusqu'à Wells.

"Les sauvages, dit M. Bancrost, divisés par bandes, assaillirent avec les Français toutes les places fortisées et toutes les habitations à la fois, n'épargnant, selon les paroles du sidèle chroniqueur, ni les cheveux blancs de la vieillesse, ni l'enfant sur le sein de sa mère. La cruauté devint un art, et les honneurs récompensèrent l'auteur des tortures les plus rasinées. Il semblait qu'à la porte de chaque maison, un sauvage caché épiat sa proie. Que de personnes furent massacrées ou trainées en captivité! Si des hommes armés, las de leurs attaques, pénétraient dans les retraites de ces barbares insaisissables, ils ne trouvaient que des solitudes. La mort planait sur les frontières." Dans l'automne, les Anglais prirent leur revanche, et des cruautés semblables à celles que rapporte l'historien américain, ne tardèrent pas à être commises sur les Abénaquis.

Ceux-ci firent demander du secours au gouverneur du Canada, qui leur envoya dans l'hiver 250 hommes commandés par M. Her tel de Rouville, officier réformé. Cette troupe, prenant à travers les bois, à la raquette, remonta le lac Champlain, traversa les Alléghanys et, par la rivière aux Français (1), passa à la rivière Connecticut qu'elle suivit sur la glace jusqu'à Deerfield.

Il y avait quatre pieds de neige sur la terre et le vent en avait amoncelé des bancs jusqu'à la hauteur des palissades. Les assaillants au moyen de leur raquette, entrèrent dans la place comme si elle n'eût pas été protégée.

Les habitants, soupçonnant jusqu'à un certain point qu'il se tramait quelque surprise, avaient demandé du secours au gouverneur Dudley qui leur avait envoyé une vingtaine de soldats. Toutes les nuits, des patrouilles parcouraient les rues jusqu'à une heure avancée, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'embuscade. Les ennemis qui semblaient savoir tout ce qui se passait dans le fort, résolurent de n'attaquer la place que vers le matin. La sentinelle du fort voyant l'heure avancée de la nuit, avait discontinué sa garde, ne soupçonnant pas que la mort planait d'une manière si prochaine sur la tête des malheureux habitants du fort; elle ne croyait pas que plusieurs de ses compatriotes qui dormaient en paix, ne devaient s'éveiller, à cause de sa négligence, que dans l'éternité, ou pour subir les tourments les plus affreux.

Les sauvages se divisent par bandes; toutes les maisons sont cernées, et à un signal, un cri strident, le cri de la mort, retentit dans les airs; les portes sont enfoncées, les habitants pris, égorgés et la bourgade livrée aux flammes. Qui pourrait peindre les scènes de carnage qui se passaient dans ces massacres qui n'avaient pour témoin que l'obscurité de la nuit?

Les Anglais par la bouche du colonel Dongan, gouverneur du Massachusetts, avaient été les instigateurs du massacre de Lachine, en 1689, où plus de 200 Canadiens furent égorgés; on ne doit pas être surpris que nos pères aient essayé de tirer vengeance de cette boucherie dix fois plus sanglante encore que celle de Deerfield. Loin de nous l'idée d'exonérer les Français de tout blâme; mais ils étaient forcés d'agir selon la triste nécessité des temps; on devait user de représailles.

Les habitants de Deerfield, surpris dans leur sommeil, sont éveillés par les clameurs des ennemis; on se songe pas à la résistance, elle est impossible. Aussi malgré l'intensité du froid, (on était au mois de Février) tous ceux qui peuvent s'échapper, n'hésitent pas à fuir nu-pieds sur la neige, n'ayant que leurs vêtements de nuit. Un grand nombre de ces infortunés se gelèrent les pieds; d'autres ne

⁽¹⁾ Onion River

purent atteindre les établissements anglais, et trouvèrent un tombeau dans les bancs de neiges qu'ils foulaient. Le reste fut tué ou traîné en captivité.

La plus grande partie des prisonoiers furent emmenés en Canada où, malgré le cruel mode de guerre qu'on suivait à cette époque, on accueillait toujours bien ces malheureux. Les enfants et les jeunes gens ainsi faits prisonniers, étaient tendrement traités par les Canadiens, et finissaient souvent par embrasser la religion catholique et par se fixer définitivement dans le pays. On accordait à ces malheureux, devenus Français, des lettres de naturalisation (1).

Parmi les prisonniers faits à Deerfield, il en est un, le Révérend John Williams, qui a écrit un journal fort intéressant de sa captivité en Canada (2). Je me permettrai d'en traduire quelques pages qui feront voir à quelles horreurs étaient exposées les malheureuses victimes de ces drames sanglants. Toutefois on verra par la lecture de ces extraits, que les Français traitaient leurs prisonniers très-humainement et qu'ils faisaient tout en leur pouvoir pour les arracher des mains des sauvages.

L'auteur cite souvent des passages de la Bible; il fait sans cesse des prières au Seigneur; nous le laisserons alors dans ses contemplations pour ne rapporter que les faits qui peuvent intéresser le lecteur.

"Le 29 février, 1704, vers la fin de la nuit, l'ennemi tomba tout à coup sur nous. La négligence de la sentinelle, qui avait discontinué la surveillance, fut cause que nous fûmes surpris sans moyen de résistance.

Les ennemis assaillirent ma demeure dès le commencement de l'attaque et s'efforcèrent d'enfoncer les portes et les fenêtres avec leur hache. Je me levai promptement et me dirigeai vers la porte, quand j'apercus les ennemis entrés dans ma maison. J'essayai d'éveiller deux soldats dans une chambre voisine et m'en retournai vers mon lit pour saisir mes armes. Les ennemis firent immédiatement éruption dans ma chambre au nombre d'une vingtaine, ayant la figure tatouée et faisant entendre des cris épouvantables. Je saisis mon pistolet et fis une courte prière à Dieu......

Alors, armant mon arme, je l'appuyai à bout portant sur la poitrine du premier sauvage et je sis seu; mais le coup ne partit pas et

⁽¹⁾ Registres du Conseil Supérieur.

⁽²⁾ Cette narration a pour titre The redeemed captive returning to Zion. L'ouvrage est, je crois, très-rare ; c'est un des nombreux bijoux de la riche collection de M. l'abbé Verreau.

je fus empoigné par trois sauvages qui me désarmèrent et me garotèrent brutalement. Je n'avais que ma chemise pour tout vêtement; je passai une heure dans cette situation; en me liant, ils me dirent qu'ils m'emmèneraient à Québec. Mon pistolet ayant raté; j'eus la vie sauve, à mon grand contentement. Le jugement de Dieu ne se fit pas attendre longtemps contre un de ceux qui m'avaient garoté; au lever du soleil, il reçut un coup mortel de mon voisin qui lutta longtemps contre un grand nombre de Français et de sauvages, n'ayant que 7 hommes avec lui dans une maison non fortifiée.

Je ne pourrais pas relater l'inquiétude accablante que j'eus pour ma chère épouse, qui n'était relevée de maladie que depuis quelques semaines, pour mes pauvres enfants et mes ouailles.

Les ennemis qui s'emparèrent de ma maison étaient tous des sauvages; ils m'insultèrent un instant, tenant leur hache élevée sur ma tête, s'efforçant de brûler tout ce que je possédais; mais Dieu eut pitié de moi : coutre mon attente, ils devinrent plus humains; car quoique quelques uns fussent assez cruels et barbares pour s'emparer de deux de mes enfants et de les tuer sous mes yeux, ils me donnèrent cependant la liberté de m'habiller, tout en me tenant attaché par un bras tandis que je m'habillais de l'autre et ensuite ils me garotèrent de nouveau. Je les priai de permetire à ma femme de s'habiller ainsi que nos enfants, ce à quoi ils se rendirent.

Le soleil avait une heure de haut lorsque nous nous mîmes en marche. Nous vîmes toutes les maisons en flammes excepté une seule qui dut avoir le même sort. Qui pourrait peindre les angoisses qui percèrent nos âmes lorsque nous nous vîmes brutalement enlevés du sanctuaire du Seigneur, exposés à de mauvais traitements? Nous avions au moins trois cents milles à faire, ayant de la neige au-dessus des genoux et n'étant pas habitués à de telles fatigues; qui pis est, on nous trainait dans un pays papal (popish country). On nous fit traverser la rivière et, arrivés au pied de la montagne, nous trouvâmes environ une centaine de nos voisins, hommes, femmes et enfants, dix-neuf desquels furent assassinés sur la route, près de Cowas, dans un moment de famine.

Lorsque nous fûmes arrivés aux pieds de la montagne, les sauvages nous déchaussèrent et nous donnèrent des mocassins pour faire le voyage. Pendant ce temps-là, les Anglais battirent une troupe de sauvages qui étaient restés dans le fort; ils les poursui-

virent jusqu'à la rivière, tuant et blessant plusieurs des leurs; mais le gros de l'armée ennemie repoussa les quelques Anglais qui avaient poursuivi les assaillants. Je ne peux pas dire le nombre exact des ennemis que nos gens tuèrent; mais j'observai qu'après cette escarmouche, on nous respecta plus que je m'y attendais ; je vis plusieurs personnes blessées et pendant plusieurs jours ils enterrèrent un grand nombre de leurs morts, parmi lesquels se trouvait un chef macquas d'une grande réputation. Le gouverneur du Canada me dit que son armée n'avait perdu que 11 hommes, trois Français parmi lesquels se trouvait le lieutenant de la troupe, cinq macquas et trois autres sauvages. Mais après mon arrivée à Québec, j'appris d'un Anglais qui avait été pris dans la dernière guerre, et qui s'était marié à Québec et converti au catholicisme que les Français avaient perdu quarante hommes et qu'il y avait en outre un grand nombre de blessés. Je lui répliquai que le gouverneur m'avait dit qu'il n'avait perdu que 11 de ses soldats. Il est vrai, répondit-il, qu'il y en a eu que 11 hommes de tués à la prise du fort. mais plusieurs furent blessés, parmi lesquels le lieutenant des Français; en sus, dit-il, il y a eu un combat dans la plaine, de sorte que dans ces deux engagements ils ont perdu au-delà de quarante hommes. Quelques uns des soldats français et sauvages, qui étaient à l'action, m'ont dit la même chose (dit il), ajoutant que les Français s'efforcent toujours de cacher le nombre de leurs morts."

Après cette appréciation plus ou moins fausse des pertes des Français, l'auteur reprend son récit, que nous abrégerons le plus possible, voulant éparguer au lecteur l'ennui des répétitions.

"Nous escaladâmes la montagne et nous vimes la fumée de l'incendie de nos maisons et contemplâmes les ruines désolantes de Deerfield. Ici, ils tuèrent un enfant à la mamelle; le nombre des nôtres qui furent massacrés s'éleva à 38 non compris neuf autres prisonniers des habitations voisines. Nous marchâmes peu le premier jour; Dieu fit tant sur le cœur de nos maîtres qu'ils eurent pitié de nos enfants; quoiqu'ils eussent plusieurs blessés des leurs à porter sur leurs épaules à la distance de 30 milles, ils n'hésitèrent pas à se charger de nos enfants, incapables de faire le trajet à pied. Lorsque nous fûmes arrivés à notre campement, la première nuit, ils creusèrent la neige, firent quelques wigwams (1), coupèrent des petites branches de sapin pour servir de matelas et donnèrent quelque chose à manger aux prisonniers; mais nous n'avions nul appétit. Je fus lié et garoté pour la nuit ainsi que toutes les nuits

⁽¹⁾ Huttes que se bâtissaient les sauvages.

subséquentes. Quelques-uns des ennemis qui avaient apporté de l'eau-de-vie du fort, se mirent à boire et dans leur orgie ils tuèrent mon nègre.

Dans la soirée, un prisonnier s'échappa. Le lendemain matin, on m'interrogea et le commandant m'ordonna de dire aux Anglais que si quelqu'un d'entre nous s'échappait, le reste des prisonniers serait brûlé. L'ennemi à la garde duquel j'étais confié, ne vou-lait pas me quitter parler aux prisonniers pendant la marche; mais le jour suivant, comme il faisait partie de l'arrière-garde, on me confia à un autre maître qui me permit de parler à ma femme."

Ici, le prisonnier en bon mari, fait l'éloge de sa femme. Il vante sa patience, sa sainteté, son dévouement sans bornes. Nous ne contestons pas à son épouse toutes les vertus que le mari veut bien lui accorder, mais nous garderons le silence sur ce point.

"On nous fit traverser une petite rivière; nous avions de l'eau au-dessus des genoux et le courant était très-rapide; ensuite nous escaladâmes une montagne; j'étais au bout de mes forces avant mon arrivée au sommet.....

Je demandai avec instance qu'on me laissat aller secourir ma pauvre femme; on me le refusa. Je demandai de ses nouvelles à chacun des prisonniers (comme ils passaient près de moi); on me répondit qu'en traversant la rivière, elle était tombée, ayant de l'eau jusqu'aux oreilles; après cet accident, elle ne marcha pas loin, car au pied de la montagne, le cruel et sanguinaire sauvage qui la gardait, l'abattit d'un seul coup de hache. Cette nouvelle me remplit d'horreur, j'étais au paroxysme de la douleur. Mes enfants et moi pleurâmes amèrement; nos cœurs étaient si remplis de tristesse que nous perdimes le peu de courage qui nous restait.

DR. M. ETHIER.

(La suite au prochain numéro.)

LES CANADIENS DE L'OUEST.

NOEL LEVASSEUR.

Noël Levasseur est né en 1799, à St. Michel d'Yamaska, dans la nuit de Noël: circonstance qui lui valut ce prénom. Son père Antoine Levasseur, était l'un de ces braves cultivateurs canadiens, remarquables par leur droiture, leur esprit religieux, leurs habitudes laborieuses et leur attachement au sol. Sa mère, née Angélique Lavallée, était douée de toutes les qualités de la femme forte.

Les parents du jeune Levasseur n'eurent d'autre ambition que de le garder auprès d'eux et le voir s'établir sur un morceau de la terre paternelle, selon la coutume d'alors, qui a tant contribué à l'appauvrissement de notre sol. Mais à peine âgé de dix-sept ans, leur fils, dont ils ne croyaient devoir jamais se séparer, n'écoutant que ses goûts de voyage, que son amour des aventures, leur disait brusquement adieu pour aller, à l'exemple de tant d'autres, chercher fortune dans l'Ouest.

Il quitta Montréal, le 15 mai 1817, et monta le cours du St. Laurent, puis travérsa les lacs dans une barge qui contenait quatrevingt hommes tous engagés au service de M. de Rocheblave, alors l'un des plus importants traiteurs de pelleteries. Mais, à peine arrivé à Mackinaw, M. de Rocheblave vendit tous ses droits à la compagnie américaine de fourrures, et ses hommes passèrent ainsi au service de cette puissante compagnie, à la tête de laquelle se trouvait l'opulent M. Astor.

Mackinaw était alors l'un des comptoirs de traite les plus fréquentés. Ceux qui s'occupaient de ce trafic, s'approvisionnaient à Mackinaw de marchandises sèches et de spiritueux, puis se répandaient dans toute la région environnante. Levasseur partit de Mackinaw, pour aller faire la traite dans le Wisconsin, en compagnie de quatre canadiens, et descendit en canot d'écorce la rivière de ce nom. Il passa l'hiver à Fond du lac, où il se construisit une grossière cabane, et retourna le printemps suivant à Mackinaw, où il s'occupa pendant deux mois à préparer les pelleteries qui devaient être envoyées en Angleterre. Il fit la même course pendant onze ans ; le Wisconsin en fut le théâtre un an et l'Indiana, les dix autres années. Il venait chaque année séjourner un mois ou deux à Mackinaw.

Levasseur ent pour bourgeois pendant toute cette époque un M. Wallace, écossais. Un jour qu'il descendait la rivière St. Joseph. Wallace ne voulut pas arrêter au village indien de ce nom, contrairement à l'avis de l'interprète, mal lui en prit, car les sauvages, irrités de cette marque d'inattention arrivèrent en foule sur le rivage, et menacèrent tous les hommes de l'expédition d'en faire la proie de leurs dogues. Ils enlevèrent à Wallace et à ses compagnons leurs rames et leurs perches, et ils les amenèrent prisonniers au village. Le grand chef somma Wallace de lui exposer les raisons qui l'avaient porté à ne pas venir saluer les enfants de la forêt lorsqu'ils n'avaient qu'à descendre sur leur rivage. Etait-il plus qu'un roi dans son domaine? Pour le punir de ce manque de courtoisie, il se sit donner un baril de tabac et de poudre, et il les mit en liberté en les avertissant qu'ils auraient à subir une imposition autrement onéreuse, s'il leur arrivait encore de passer en face de ses domaines sans venir lui offrir leurs hommages.

11.

Rien d'important ne survint à Levasseur durant la période de temps dont il a été question. Il fit ensuite la traite pendant sept ans dans l'Illinois. Son comptoir se trouvait aux Iroquois, où l'on remarque maintenant une jolie paroisse canadienne que l'on nomme l'Erable. Il agissait sous les ordres de M. Gordon S. Hubbard, agent de M. Astor, l'un des plus anciens habitants de Chicago où il demeure encore.

Deux ans plus tard, Levasseur fut envoyé à Rocheville pour faire la traite avec les sauvages qui venaient de recevoir l'indemnité annuelle que leur payait le gouvernement américain, auquel ils avaient cédé de vastes étendues de terrains. Il se mit en route pour cette destination avec deux hommes, muni d'une certaine quantité de marchandises et de deux barils d'eau-de-vie; c'était un voyage assez périlleux, car s'il advenait que les sauvages découvrissent l'eau-de-feu tant convoitée, il devenait impossible de la soustraire à leur soif dévorante, et ils ne seraient probablement satisfaits que lorsqu'ils seraient dans une ivresse complète. Lev asseur usa de ruse pour ne les contenter qu'à demi.

En arrivant à Rockville, à la tombée de la nuit, il alla cacher le précieux liquide dans les buissons, puis offrit ses marchandises aux sauvages. Ceux-ci refusèrent de se prêter à tout échange tant qu'on ne leur aurait pas donné de l'eau-de-vie. C'était, disaient ils, une promesse solennelle qu'ils avaient faite à des êtres chers, morts depuis peu. Il fallut bien céder. Il leur dit qu'en effet il

avait apporté des spiritueux, mais en bien petite quantité. Cette nouvelle fut accueillie au milieu de grands cris de joie et les sauvages, munis de vases de toute espèce, firent ceinture autour de l'homme blanc. Il les conduisit à l'une de ses cachettes et ne leur donna qu'une partie de l'eau-de-feu qu'il avait apporté. La dose était cependant assez forte pour exciter ces terribles enfants des bois qui se livrèrent en peu de temps à la joie la plus extravagante. Ce ne fut pendant longtemps que chants et cris, suivis d'une dause bruyante, échevelée, sur l'herbe tendre de la prairie. Les voix rauques des sauvages animés réveillaient les échos endormis et les oiseaux nocturnes......C'était une épouvantable bocchanale, une vraie ronde d'enfer.

Le chef de la bande, Sawinissey, prévoyant du trouble, conseilla à Levasseur de quitter le camp. Celui-ci comprit qu'il serait prudent de déguerpir le plus promptement possible, et il vint planter sa tente avec ses deux compagnons au centre du village actuel de Bourbonnais. La nuit enveloppait la plaine de ses ombres lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux. Ils lâchèrent leurs chevaux dans la prairie, après avoir eu soin de remplir de foin les clochettes suspendues à leur cou, afin que leur bruit argentin ne trahit pas leur présence, puis nos voyageurs s'abandonnèrent à un bienfaisant sommeil.

Quand le soleil illumina de ses premiers feux l'horizou sans bornes des prairies, il trouva Levasseur et ses compagnons éveillés depuis longtemps. Quelle ne fut pas l'admiration de ces derniers à la vue de cette région, qui leur apparaissait pour la première fois, toute inondée de la lumière matinale! A l'orient, la plaine se déroulait verte, immense, comme une mer d'émeraulie ; à l'occident, une longue lisière de bois courait le long de la rivière, balançant les cimes altières de ses érables et de ses chênes tout humides de rosée. Près d'eux jaillisait, au milieu de buisson en fleur, une fontaine aux eaux limpides, qui allait se perdre au loin dans la prairie. C'était un paysage pittoresque, enchanteur, digne d'un pinceau d'artiste, et Levasseur, ne pouvant taire son admiration, dit à ses compagnons: Quel beau pays à habiter! Il ne se doutait pas alors, jeune et pauvre, qu'après onze ans de courses incessaures, il viendrait se fixer en cet endroit, comme un roi au milieu de ses domaines, et y terminer dans l'aisance et le repos une vie jusqu'alors si pénible et si accidentée.

III.

Levasseur apprit en peu de temps le dialecte des Potowatomies et gagua l'estime générale de ces sauvages. Pour s'attirer leur 25 Juin 1874.

respect, il ne faut ni s'adonner à la boisson, ni se permettre des familiarités avec eux. Un jeune canadien qui n'avait pas su observer ces règles de prudence, faillit payer cher sa maladresse. S'étant pris de querelle avec un sauvage nomme Tête Jaune à cause de la couleur particulière de ses cheveux, celui-ci le poursuivit jusque dans sa maison et déchargea sur lui une arme à feu; la balle effleura la joue du jeune canadien qui se sauva par une fenêtre et s'enfuit à Chicago. Les sauvages pillèrent la maison du fugitif et ayant trouvé un quart de farine dont ils ne savaient que faire, ils s'en barbouillèrent la figure et devinrent tout à coup blancs comme la neige.

Rien de semblable n'arriva jamais à Levasseur. Homme d'ordre, d'une prudence extrême, d'une grande sobriété, il prenait mille précautions pour ne pas se créer d'embarras. Lui arrivait-il de vendre de la boisson aux sauvages, il les désarmait auparavant; et au besoin il payait quelques sauvages pour l'aider à apaiser les plus turbulents. S'il n'était pas possible de les calmer autrement, il leur administrait une bonne dose d'eau-de-vie, qui manquait rarement d'obtenir l'effet voulu.

Levasseur demeura pendant dix ans aux Iroquois au service de M. Astor. A l'expiration de son engagement, il se trouvait avoir en mains des épargnes au montant de \$1500. M. Stewart, originaire de Montréal, lui vendit des marchandises pour \$6000, et lui assura qu'il n'aurait pas de concurrence dans un rayon de soixante milles. Dix-huit mois après, il avait pu réaliser la jolie somme de \$15,000 dans son commerce avec les sauvages.

Ceux-ci venaient de recevoir leur annuité du gouvernement américain qui s'était engagé par le traité de Tiffecanve, lieu célèbre par la grande bataille livrée par le général Harrison aux sauvages commandés par le fameux Tecumseh, à leur payer la somme de \$200,000 pendant vingt ans. Ce fait explique la fortune rapide de Levasseur. Le gouvernement américain ayant laissé quelques réserves aux sauvages à Danville, notre compatriole acheta d'eux de vastes étendues de terrains qu'il payait \$1.25 l'arpent et il revendait ensuite \$5 ou \$6 aux immigrants.

Un sauvage voulant un jour acheter un cheval d'un autre indien, demanda à Levasseur, qui demeurait alors aux Iroquois, de lui vendre un baril d'eau-de vie afin de faciliter la transaction. Levasseur accéda à sa demande. Mais les deux sauvages s'ennivrèrent malheureusement, et l'acheteur fut tué par l'autre dans ce moment où la raison les avait abandonnés. En apprenant sa mort, son fils, qui était aussi plein comme une outre, jura de le venger dans le sang de Levasseur. Sa mère essaya vainemement de lui

faire voir que l'homme blanc était tout à fait étranger à cette mort; il ne voulut rien entendre, enfourcha sa monture et partit à fond de train pour aller exécuter sa vengeance. L'allure bruvante de ce cheval donna l'éveil à Levasseur qui, en sortant de sa maison. aperçut le sauvage ennemi tout teint de noir, les cheveux en désordre flottant sur ses épaules; les sauvages se teignent ainsi les cheveux et dénouent leurs tresses lorsqu'ils ont l'intention de tuer quelqu'un. L'indien sauta de son cheval et s'avança vers Levasseur, les yeux chargés d'éclairs, et la bouche pleine de menaces. Il porta en mème temps la main à sa ceinture, mais Levasseur devinant son perfide projet, lui arracha le couteau avant qu'il ne put le saisir, et le frappant du pied l'étendit à terre sans connaissance. Il le fouilla pour s'assurer s'il n'avait pas d'autres armes, puis manda une vieille sauvagesse qui habitait une cahane voisine pour en prendre soin. Celle-ci lui lia les pieds et les mains. et l'étendit sur du foin ; il passa ainsi une partie de l'après-midi. Lorsqu'il s'éveilla, il demanda qu'on lui otât ses liens en disant : sheueabwaka, l'esprit est revenu. On lui rendit sa liberté, et sa mère, qui arriva sur ces entrefaites, lui reprocha amèrement d'avoir voulu commettre un acte aussi odieux sur le traitant français, qui n'avait eu que de la bienveillance pour lui. Le sauvage dit qu'il regrettait beaucoup sa conduite. Levasseur lui fit remarquer qu'il s'était rendu coupable d'une lâcheté en s'attaquant à un homme sans défense au milieu de centaines des sauvages.

Si tu eusses été brave, lui dit-il, tu te serais vengé sur le véritable assassin de ton père et non sur moi.

Quelques instants après, Levasseur le vit passer à chewal en compaguie de son frère; ils avaient encore les cheveux teints de noir et en désordre, ce qui n'annonçait rien de bon. Ils se dirigeaient vers la cabane où demeurait l'assassin de leur père; celui-ci avait été prévenu de leur visite, mais il avait dédaigné de fuir; l'un d'eux lui lança une balle en pleine poitrine et l'autre lui asséna un coup de casse-tête. Ils avaient voulu tous deux prendre part à la vengeance. Ils repassèrent ensuite chez Levasseur, et celui qui avait voulu attenter à sa vie lui dit:

-C'est fait, j'ai vengé la mort de mon père, son assassin n'est plus.

IV.

Après un séjour de trois ans aux Iroquois, Levasseur vendit toutes ses propriétés et vint s'établir en 1837 à Bourbonnais, où il acheta une étendue de quinze cents arpents de terre. Il lui fallait du courage pour venir ainsi s'établir au milieu de la solitude, car on ne voyait encore à cette époque que la modeste cabane de François Bourbonnais, qui a donné son nom à cette localité.

Ce canadien, natif de Beauharnois, était établi en ce lieu depuis deux ans et occupait une maison faite de poutres grossières, que l'on pouvait encore voir il y a quelques années. La terre qu'il cultivait ne lui appartenait pas en propre. Elle faisait partie de la réserve accordée aux sauvages et à laquelle il avait un droit commun par sa femme, une métisse du nom de Josephte Chevalier. Bourbonnais possédait d'autres terrains à Kankakee, à l'endroit ou se trouve la gare de l'Illinois central; ils couvraient un rayon de 680 arpents. L'un de ses fils possédait la même étendue de terrains; Bourbonnais était de taille athlétique et il avait fini par adopter les mœurs et les habitudes des sauvages. Il quitta l'Illinois lorsque les peaux rouges de cet état émigrèrent au nombre de trois mille à Council's Bluff (Missouri), et il mourut plusieurs années plus tard. Il avait eu quatre enfants de son mariage avec Josephte Chevalier.

M. Louis H. Fréchette, dans une étude sur Chicago, raconte ce qui suit au sujet de l'établissement de Levasseur à Bourbonnais: "J'ai bien connu un vieux canadien du nom de Levasseur, le fondateur du village de Bourbonnais, qui a été à même de faire une fortune à la Rotschild, s'il avait pu seulement entrevoir un coin de l'avenir. Il avait épousé à la mode du pays la fille d'un chef indien qui lui offrit de prendre à son choix une étendue de terre de 5,000 carrés, soit à l'enaroit où vient de brûler la partie commerciale de Chicago, soit dans les prairies fertiles où est situé aujourd'hui le florissant township de Bourbonnais. C'était son cadeau de noces. Le terrain où devait se bâtir Chicago ne valait rien pour la culture; c'était un marais fangeux, une véritable fondrière. A Bourbonnais, au contraire, grasses prairies, délicieuse petite rivière, collines toutes couvertes de luxuriante végétation. Levasseur choisit Bourbonnais."

Je tiens de Levasseur lui même que ces renseignements ne sont pas exacts. D'abord il n'a jamais épousé la fille d'un chef sauvage et il n'a pu recevoir ainsi le splendide cadeau de noces dont il est question. Ensuite, il n'a jamais obtenu un pouce de terre gratuite ment. Le gouvernement avait rendu, du reste, la chose impossible en défendant aux sauvages de céder leurs terres avant la passation du traité de Tiffecanve, et ils ne purent dans la suite vendre leurs réserves moins que une piastre et un quart l'arpent : toute acquisition de terres des sauvages pour une somme moindre n'aurait pas été reconnue par le gouvernement.

M. Charles Lindsay, dans son opuscule: The prairie of the Wes-

tern States, dit aussi que beaucoup de sauvages, en quittant l'Illinois, furent bien heureux de pouvoir obtenir un cheval ou un fusil en échange de leurs terres. Mais cette assertion est sans fondement. Les premiers colons de Bourbonnais ou de Kankakee n'ont pas obtenu leurs terres pour quelques carabines ou quelques barils d'eau-de-vie comme on le croit assez généralement. Il leur a fallu acheter les réserves des sauvages aux conditions établies par le gouvernement américain : ils n'ont pas acquis autrement leurs titres aux propriétés qu'ils occupent maintenant.

V

Levasseur était venu s'établir à Bourbonnais à l'approche de l'hiver, et comme il redoutait les ennuis de la solitude durant les longues veillées de la saison, il crut devoir céder au profond désir qu'il éprouvait d'aller revoir le clocher natal et ses bons parents qui depuis longtemps le pleuraient comme mort. Il y en a tant de jeunes canadiens qui ont quitté le foyer paternel pour n'y plus revenir, et qui ont disparu comme ces feuilles d'automne que le vent disperse au loin.

Levasseur se plait à raconter qu'il arriva à St. Michel, le jour de la Toussaint, à l'heure même où l'office divin se terminait, mais que personne ne le reconnut. Dix-neuf ans d'absence l'avaient complètement changé. Il n'était plus ce jeune homme à la figure fraîche et sympathique, aux allures timides, que l'on avait connu autrefois. Son teint était bronzé par le soleil, et les traits de l'adolescent avaient fait place aux lignes mâles et énergiques de l'homme mûr.

Il se rendit en toute hâte à la maison paternelle où son arrivée avait été annoncée, mais il eut autant de peine à se faire reconnaître qu'autrefois Joseph par ses frères. En vain pouvait-il dire comme le fils de Jacob: "vous voyez de vos propres yeux que c'est moi-même qui vous parle de ma propre bouche." Sa transformation était telle que ses parents s'obstinaient à ne pas vouloir revoir en lui leur fils. Sa mère surtout ne pouvait croire que celui qui était là devant elle, gran1 élancé, habillé à la mode américaine, fut celui qu'elle avait vu partir jeune, frèle, revêtu du costume des voyageurs, avec le long capot noir, la ceinture rouge et le plumet sur la tête. Persuadé qu'on avait voulu lui préparer une cruelle mystification, l'amour maternel est si prompt à s'alarmer, elle se disait:

-Ah! non, ce n'est pas lui, il est mort, comme je le craignais, je ne le verrai plus.

Tout ému, Levasseur s'approchait vainement de sa mère en lui disant :

-C'est moi, chère mère, c'est votre Noël.

-Non, tu es un américain, répliquait-elle. Mais soudain plus prompte que l'éclair, elle saisit sa main et la baisant, s'écria :

-Ah! c'est bien lui, voyez son doigt coupé (il avait la première

phalange de l'annulaire coupée.)

Puis, ivre de bonheur, cette bonne mère le couvrit de larmes et de baisers brûlants, et le père, témoin de cette scène attendrissante, pleurait en silence.

Inutile d'ajouter que l'on tua le veau gras et que les heureux parents se laissèrent aller à la plus profonde joie. Leur bonheur était d'autant plus vif qu'il était inespéré. C'était plus que la venue de l'enfant prodigue qu'ils fétaient, c'était le retour d'un fils chéri qu'ils avaient cru perdu pour toujours.

VI.

Levasseur revint à Bourbonnais après avoir passé plusieurs mois au milieu de sa famille à St. Michel d'Yamaska. Il s'occupa à son retour de bâtir sur le terrain le plus élevé de l'endroit la maison qu'il occupe aujourd'hui. C'est une maison en briques, à deux ailes, ornée d'un portique très élevé et qui a un peu l'apparence des manoirs des anciens seigneurs canadiens.

Levasseur fut peu de temps après chargé par les autorités Américaines de conduire les 3000 sauvages qui allaient émigrer à Council's Bluff. La caravane se composa de quarante wagons destinés à transporter les vieillards, les enfants et les infirmes. Le voyage dura trois mois et ne s'opéra pas sans bien des difficultés.

Pendant le séjour de Levasseur aux Iroquois, il dut aussi conduire 1500 sauvages à la même destination; mais cette fois ce n'était plus comme commis mais en qualité d'agent du gouvernement Américain.

Par le traité de Tiffecanve, le gouvernement s'était engagé à transporter ces sauvages à l'expiration de trois ans; mais deux ans s'étaient à peine écoulés que 1500 Iroquois, ayant à leur tête le chef Wabamin (Chien blanc), voulureut émigrer immédiatement à Council's Bluff. Quoique le congrès n'eut pas encore voté de crédit dans ce but, leur agent s'offrit de leur donner un conducteur, et leur choix tomba sur Levasseur. En arrivant à St. Louis, le chef de ces sauvages se rendit avec Levasseur chez le gouverneur, M. Clark, agent général des sauvages de l'ouest qui l'appelaient leur père. Clark était un ancien traiteur et il leur donna une hospitalité extrêmement généreuse; comme il était satisfait des services de Levasseur, il le chargea de les conduire jusqu'à Council's Bluff.

Joseph Tassé.

CHRONIQUE DU MOIS.

Le 24 et le 25 juin 1874 resteront comme deux dates mémorables dans le souvenir du peuple canadien et dans les annales de notre histoire. La fête nationale qui s'est célébrée pendant ces deux jours sera une preuve manifeste de la vitalité de notre race

et de la force de notre patriotisme.

C'est un spectacle unique que celui offert à cette occasion par Montréal, devenu pour un instant le rendez-vous et le foyer de milliers de canadiens, venus de toutes les parties du continent américain, pour retremper leur patriotisme et leur foi religieuse et nationale dans une étreinte commune, dans une fête de famille. Quel pays, quelle nation peut offrir l'exemple d'une manifestation semblable! Dans les annales de quel peuple trouve-t-on une preuve aussi frappante du véritable amour de la patrie et du sentiment national manifesté d'une manière plus noble, plus énergique. Nous le répétons, ce spectacle est unique au monde, et il est propre à causer l'étonnement et l'admiration des peuples qui nous entourent, et pour lesquels ce vif sentiment du patriotisme et de la nationalité est inconnu.

Il serait inutile d'entrer ici dans de longs détails sur cette fête extraordinaire. Tous ceux qui n'ont pas assisté à la démonstration ont depuis longtemps été mis au courant de tout ce qui s'est passé par la presse quotidienne. Les faits et les incidents qui ont marqué ce grand jour sont déjà connus à toutes les extrémités du pays, et cette manisestation, la plus solennelle dont cette partie de l'Amérique ait été témoin, restera éternellement dans la mémoire de tous.

L'idée de célébrer la fête nationale de la St. Jean-Baptiste par une convention générale à laquelle seraient convoquées toutes les sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis, fut exprimée pour la première fois, il y a quelques années, par M. Rameau, l'ami si dévoué et si constant des canadiens, dans son ouvrage sur "Les colonies Françaises en Amérique." Elle fut reprise l'an dernier par M. Stanislas Drapeau, M. l'abbé Casgrain, M. l'abbé Primeau, M. Henri Parent, etc. M. L. O. David se fit l'écho de ce projet dans L'Opinion Publique. Enfin, cette année même, M. Oscar Dunn proposa formellement dans l'Opinion Publique l'organisation de la fête et de la convention pour le 24 juin. MM. O. Loranger, J. Loranger, L. O. Taillon, L. O. David, etc., se mirent à la tête d'un comité d'organisation, et en très peu de temps terminèrent les préparatifs nécessaires. Des invitations furent adressées aux sociétés nationales de la Puissance et des Etals-Unis, et la belle sète qui vient de finir fut organisée. Nos frères des Etats Unis répondirent à l'appel qui leur était fait avec un zèle dont on ne saurait trop les louer.

On n'aurait jamais cru qu'une manifestation aussi extraordinaire

put se préparer si vite et réussir si bien.

On sait que la société St. Jean-Baptiste a été fondée il y a quarante ans, quelques années avant les troubles de 37. L'association se mit sous la protection de St. Jean-Baptiste qu'elle choisit pour patron. Son but était un but de patriotisme et d'union. La société, fondée en 1834, subsista jusqu'à nos jours, en voyant augmenter le nombre de ses membres avec la population. Elle se subdivisa en un grand nombre d'autres sociétés dans les villes de la province et même aux Etats-Unis, depuis que l'émigration déplorable des deux dernières décades y a porté un si grand nombre de nos compatriotes.

La grande sête de ce mois, à laquelle étaient conviées toutes les sociétés St. Jean-Baptiste des deux pays, avait pour but de cimenter l'union entre ces deux fractions principales du peuple canadien, et de poser les bases d'une grande association nationale chargée de veiller aux intérêts communs et de travailler au repatriement des Canadiens émigrés. Le jour même du 24 juin, il yeut une procession gigantesque à laquelle prirent part toutes les sociétés nationales réunies, et qui traversa les rues les plus fréquentées de la ville, décorées et ornées pour la circonstance. Près de trente corps de musique différents étaient disséminés parmi les sociétés. Nous croyons que jamais spectacle plus imposant, manifestation plus

grandiose, n'ont été vus nulle part ailleurs.

Après la procession, et dans la soirée, il y eut un banquet de plus de mille convives à la salle Bonsecours. Des discours remarquables et patriotiques furent prononcés à ce banquet, dont la présence des représentants de plusieurs nationalités étrangères, siégeant à côté des délégués canadiens, rehaussait encore l'éclat. Le vice-consul de France, le consul général des Etats-Unis, le consul général d'Allemagne, le président de la société anglaise de St. George, le président de la société écossaise de St. André et celui de la société irlandaise de St. Patrice, avaient voulu, en assistant à la fête, témoigner de leurs sympathies pour la nation canadienne. Leur présence au banquet était une preuve vivante de l'union des races en ce pays, et des sympathies que les canadiens-français savent se concilier chez les nationalités avec lesquelles ils sont appelés à vivre.

Il y a quarante ans, le premier banquet de la St. Jean-Baptiste se donnait en secret, et n'était l'écho que des plaintes et des gémissements de nos pères courbés sous le joug de l'oppression anglaise. Aujourd'hui tout est bien changé Les anglais sont devenus nos alliés, nos amis, et la St. Jean-Baptiste se célèbre en plein jour, et au milieu des acclamations et des applaudissements des peuples étrangers. Quel travail accompli en moins d'un demi siècle! Quels avantages conquis, quels succès obtenus! Nous avons réussi à prendre notre place au soleil des nations, sur la terre d'Amérique, à nous faire compter, respecter, et même admirer; car l'admiration se mêlait aux autres sentiments que nous inspirions aux nationalités étrangères, en ce jour solennel où nous avons affirmé notre vitalité et notre patriotisme d'une manière si énergique. Abandonnés comme une colonie inutile et sans avenir par notre mère

patrie, il y a un siècle, nous sommes parvenus, malgré l'hostilité des vainqueurs étrangers, et des obstacles de toutes sortes, à former une nationalité, à devenir un peuple. Nous sommes la France de l'Amérique, et ce que nous sommes, nous ne le devons qu'à Dieu et à nous-mêmes.

Le 24 juin 1874, aura été la plus solennelle circonstance où nous nous serons affirmés comme nation. Dans ce jour mémorable, nous avons pu jeter un regard sur le passé et considérer l'œuvre accomplie, après un siècle. Contemplons ce bonheur et cette grandeur que nous ont préparés nos pères, et, après une affirmation aussi grandiose et aussi inespérée à la fondation de la société nationale, répétons, pour nous encourager à persévérer et à redoubler d'efforts pour conserver le fruit de tant de labeurs, ce mot d'un de nos plus grands publicistes: "Le plus difficile a été fait par ceux qui nous ont précédés; notre sort est entre nos mains. Si nous périssons désormais, si la race canadienne française s'affaiblit au lieu de grandir, c'est que nous aurons failli à notre mission, c'est

que les fils seront devenus indignes de leurs pères"

Le 25 et le 26 juin, eut lieu la réunion de la convention des sociétés nationales, à la salle académique du Gésu. Le but de cette convention était de fonder une association générale, et de travailler au repatriement de nos compatriotes émigrés. Les délégués canadiens se séparèrent après avoir adopté une série de résolutions, et avoir nommé un comité provisoire chargé de préparer une constitution et de la soumettre ensuite aux différentes sociétés nationales. Espérons que le succès signalé qui a marqué toutes les démarches et les entreprises des organisateurs de cette démonstration, marquera aussi les procédés de la future association générale, destinée à promouvoir les plus grands intérêts du pays, et que le Canada retirera des fruits abondants de cette grande démonstration et des travaux qui en seront la suite.

Les évènements qui ont suivi la retraite de M. de Broglie, en France, et qui ont marqué l'avenement du nouveau ministère, démonfrent pleinement que la position n'était plus tenable pour l'ancien gouvernement, et que la resignation des ministres sur une question d'urgence n'était qu'un mouvement habile pour déguiser une défaite complète et une impuissance absolue. Le terrain était à la veille de s'effondrer sous lui, et M. de Broglie, en politique habile, a jugé qu'il était plus prudent de se retirer avant l'explosion. Il a profité d'une porte dérobée pour opérer sa retraite, afin de s'éviter le désagrément d'une expulsion formelle. En faisant d'une question d'urgence une question ministérielle, et en refusant avec arrogance les avances de l'extrême droite qui le priait de ne pas considérer son vote sur cette question comme un vote de non-confiance, M. de Broglie voulait simuler une force qui n'existait plus, et des exigences que sa position critique ne justifiait pas. Ayant lui-même été au-devant du vote qui l'a renversé, et ayant fait en sorte que ce vote eut lieu sur une question de détail, ila pu se retirer avec honneur et sans avoir éprouvé l'humiliation d'une expulsion directe. Prévoyant parfaitement qu'il serait battu sur la plupart des projets de lois que présentait le ministère, il n'a pas attendu le moment de la défaite; et il a préféré résigner de suite sur une question d'urgence que de se voir renversé sur le premier article de ses nouvelles lois constitutionnelles.

Les faits qui se sont produits à l'Assemblée depuis lors ont prouvé la justesse de vues de M de Broglie. Les quelques votes qui ont eu lieu ont démontré que la majorité de l'Assemblée était décisivement opposée aux projets de lois constitutionnelles, et aux réformes proposées par l'ancien ministère. M. de Broglie parait avoir parfaitement compris, des la reprise des séances, le 12 mai, cette disposition de l'Assemblée, qui ne lui laissait d'autre alter-

native que de résigner.

Quelques jours après cette retraite, la discussion des lois constitutionnelles a commencé dans l'Assemblée. Le nouveau ministère, qui ne paraît pas avoir de politique arrêtée, ne s'est donné aucune peine pour sauver le programme de son prédécesseur et les espérances du parti conservateur. Ce qui prouve qu'il n'avait pas accepté l'héritage de M. de Broglie, et qu'en arrivant au pouvoir, il ne s'était aucunement chargé de faire passer les lois constitutionnelles, c'est qu'il a tranquillement laissé rejeter par l'Assemblée toutes les clauses qui ont été soumises au vote jusqu'ici. On se rappelle que M. de Broglie avait résigné parce que la majorité avait refuse de discuter la loi électorale avant la loi municipale. Cette décision de l'Assemblée a été acceptée par M. de Cissey, le nouveau vice président du Conseil. La loi municipale a été discutée la première, et les clauses les plus importantes en ont déjà été rejetées par l'Assemblée. La clause fixant l'âge des électeurs à 25 ans au lieu de 21 a été repoussée par 12 voix de majorité. Celle pourvoyant à la qualification des candidats aux conseils municipaux, a aussi été renvoyée par une majorité de 48 voix. gauche, les Bonapartistes et une portion du centre droit ont voté avec l'opposition. On considère le sort de la loi elle-même comme décidé par ces deux votes. Les clauses qui restent ne pouvaient avoir de valeur sérieuse qu'en autant que les premières seraient acceptées.

C'est à présent le tour de la loi électorale, et l'on ne prévoit pas qu'elle puisse obtenir plus de succès. Le maréchal MacMahon et son gouvernement assistent impassibles à cette démolition graduelle de l'œuvre des conservateurs. Ils se résignent, mais ne résignent pas; et il est probable qu'ils laisseront l'Assemblée démolir clause par clause tout le programme de l'ancienne administration, sans faire aucun effort pour le sauver. Il est vrai que leurs efforts ne serviraient pas à grand chose, et que cette indifférence absolue est pour eux le seul moyen de rester au pouvoir. Comme leur impuissance est complète, et qu'on n'aperçoit pas dans la présente assemblée d'éléments capables de s'unir pour former une administration plus forte, les ministres croient inutile d'essayer de contrôler l'Assemblée. Une opposition de leur part amènerait peutêtre une dissolution. La position du gouvernement n'en est pas moins anormale, et elle ne saurait être longtemps tenable.

Lorsque le moment sera venu pour M. de Cissey de suivre l'exemple de M. de Broglie, et de se retirer, qui le remplacera? Les conservateurs paraissent avoir perdu la majorité. Ils sont impuissants, et le semblant de gouvernement conservateur actuel ne peut se maintenir qu'à la condition de ne rien faire, et de laisser gouverner la majorité anti-conservatrice de l'Assemblée. C'est l'agonie, et ce régime ne vaut guère mieux que le régime républicain lui-même. Telle est la position des conservateurs; la majorité leur échappe dans l'Assemblée actuelle, et ils sont certains d'être en faible minorité dans une nouvelle chambre.

On remarque que la chute de la monarchie, en 1830, a été amenée par des évènements du genre de ceux qui se sont produits à l'occasion de la résignation de M. de Broglie. En 1830, les ultra-légitimistes se sont alliés avec la gauche pour renverser le ministère d'alors. Le renversement du ministère amena celui de la monarchie. En 1874, l'union de l'extrême-droite avec la gauche a causé la résignation de M. de Broglie. La résignation de M. de Broglie conduira probablement avant peu à la dissolution de l'Assemblée, c'est-à-dire au renversement de toutes les espérances des monarchistes.

Par un effet du hasard, les bonapartistes se trouvent en position de contrôler l'Assemblée d'une manière presque absolue. Dans la condition actuelle des partis, ils sont presque assurés, sur la plupart des votes importants, de faire pencher la majorité du côté où ils se jettent. N'ayant rien à perdre et tout à gagner, soit au maintien du statu quo, soit dans une révolution, leur tactique consiste à empêcher l'établissement d'aucun régime définitif. Comme ils ont toutes les chances à pécher en eau trouble, ils se donnent pour mission de fomenter les troubles et de produire la confusion.

Une opinion assez répandue en France est qu'ils finirent par être les gagnants à la loterie qui se prépare. Bien que faibles par le nombre, ils suppléent à ce qui leur manque de ce côté par une énergie extraordinaire et une audace qui ne recule devant rien. L'apparence de la force remplace souvent la force, et a comme elle le don d'attirer la foule, qui se range presque toujours du côté de celui qui est le plus fort ou qui paraît l'être. Les bonapartistes ont de plus des chefs habiles, qui savent apercevoir les dessous de la politique et tirer parti de tout. Ils voient dans chaque évènement le point dangereux pour leurs adversaires et le point avantageux pour leur propre cause. Ils ont su profiter avec une habileté étonnante de la position qui leur a été faite par les circonstances. pour affermir leurs projets et s'assurer des ressources pour l'avenir. Dans une chambre ordinaire, leur rôle eut été nul et leur impuissance complète, mais dans une assemblée comme celle de Versailles, où les deux grands partis sont à peu près de force égale, ils ont pu, malgré leur petit nombre, établir leur influence et la faire même prédominer souvent. Ils possèdent en outre l'argent, ce nerf des grandes opérations politiques. D'après certaines informations, les bonapartistes auraient enveloppé la France dans un réseau d'intrigues, que leurs ressources nombreuses leur ont permis d'établir, et ils prépareraient un coup de main pour les prochaines élections.

Ce sont eux qui ont déterminé la majorité, lors des deux votes

sur la loi municipale, et eux, par conséquent qui empêchent l'établissement des lois constitutionnelles et paralysent les efforts des monarchistes. Lorsque leurs préparatifs d'élections seront terminés, ils se rangeront du côté du parti de la dissolution, qui gagne constamment du terrain dans l'Assemblée, et à qui il ne manque plus que l'appui des bonapartistes pour avoir la majorité.

* *

La situation ne change pas en Espagne. Il y a à présent deux ans et demi que l'insurrection carliste est commencée. Si les résultats de la guerre civile n'ont pas été très-importants jusqu'ici, cela n'a pas empêché la cause royaliste de gagner lentement du terrain. Actuellement don Carlos cause plus d'effroi aux gouvernants républicains de Madrid, qu'ils ne voudraient le faire croire. L'armée carliste, qui contenait quelques centaines d'hommes mal vêtus et mal pourvus d'armes, en 1871, comprend aujourd'hui plus de 30,000 hommes de troupes régulières, bien armées et bien organisées. S'ils ont essuyé quelques défaites, les Carlistes ont éprouvé moins de pertes que leurs adversaires. Ils se sont renforcés, pendant que ceux-ci s'affaiblissaient. Il y a deux mois que le maréchal Serrano a appelé sous les armes toute la réserve de l'armée espagnole, et les succès des Carlistes n'ont pas diminué pour cela. Dans une des dernières batailles, sous les murs d'Estella, ils ont ravagé l'armée républicaine et tué le général Concha lui-même, que le maréchal Serrano avait envoyé pour diriger à sa place les opérations de la campagne. Ce général Concha a été remplacé par le ministre de la guerre lui-même, et l'armée du gouveruement a reçu ordre de se replier sur Lerins, à huit milles d'Estella.

Si don Carlos pouvait espérer l'aide, même le plus léger, d'une puissance étrangère, son triomphe serait assuré immédiatement. Ce serait déjà fait si les Bourbons étaient encore sur le trône de

France.

Toutes les nations latines sont intéressées à la cause de don Car-L'avènement de ce monarque est le seul moyen d'empêcher l'Espagne de tomber sous le contrôle de l'Allemagne, et de la faire sortir de l'état d'insignifiance et d'impuissance où la tiennent depuis si longtemps les aventuriers républicains et garibaldiens qui la régissent. On parle de nouveau de la candidature d'un prince allemand au trône de Madrid. Malgré les dénégations de la presse prussienne, on peut croire que les rumeurs qui circulent à ce sujet ne sont pas sans quelque fondement. Pourquoi la Prusse auraitelle renoncé à son projet de 1870, si ce projet a été autre chose. qu'un prétexte pour faire la guerre à la France? Qui pourrait l'empêcher de le mettre à exécution aujourd'hui? Dans un moment de désespoir, pourquoi le gouvernement de Madrid n'aurait il pas recours à ce moyen pour empêcher le triomphe de don Carlos? Le maréchal Serrano pourrait s'adresser à l'Allemagne, comme Prim s'est adressé à l'Italie.

* * •

Le 16 juin courant, Pie IX entrait dans la vingt-huitième année de son glorieux pontificat. C'est le plus long regne qu'offre l'histoire des papes. Cet anniversaire a été l'occasion de nombreuses démonstration par toute la chrétienté. De toutes les parties du monde, les adresses et les félicitations sont arrivées au Vatican, prison de l'auguste victime de la Révolution, personnifiée par le spoliateur qui s'intitule lui-même roi de l'Italie qu'il a volée. Malgré la triste condition de la papauté et de la ville de Rome elle-même, livrée aux spoliations et aux outrages de la horde de vandales que le roi galant homme a amenée avec lui, l'anniversaire du couronnement de Pie IX n'en a pas moins été célèbré avec bonheur par les catholiques de la ville éternelle. La présence de l'immortel pontife, et la manière visible dont le ciel le protége et prolonge sa vie, sont pour les catholiques du monde entier un gage certain de la prochaine délivrance et du triomphe de l'Eglise.

Le Congrès américain a été prorogé le 23 juin après une session de sept mois. Cette longue session a été passablement stérile. Le congrès n'a rien fait pour le règlement des grandes questions qui agitaient le pays lors de sa réunion et qui demandaient une prompte solution. Il n'a rien fait pour atténuer les effets de la crise financière qui était à son apogée quand la session s'est ouverte, et pour la réforme du service civil, dont on s'était tant occupé. Après l'apposition du veto présidentiel au bill de l'inflation, un nouveau projet de loi financier, beaucoup plus moderé que le premier, a été présenté, et a rallié une majorité de plus des deux tiers du Congrès. Le président s'est vu, par conséquent, impuissant pour renverser ce nouveau projet, qui fixe à 382 millions le chiffre du papier monnaie en circulation. La reprise des paiements en espèces, seul moyen de rétablir le crédit des Etats-Unis, et d'empêcher les fluctuations qui ont amené la crise de l'automne dernier, est ainsi indéfiniment remise. Le congrès a même refusé de la prendre en considération.

Cette session est la dernière du présent Congrès. De nouvelles élections générales auront lieu pour la Chambre des Représentants, l'automne prochain, et le nouveau Congrès se réunira le ter décembre. Les conventions d'état ont dejà commencé à s'organiser partout. L'ère des plateformes et des professions de foi va commencer, pour durer jusqu'à la fin de l'automne. Les élections se feront sur la question financière et sur la réforme du service général. La question du salary grob reviendra sur le tapis, et les membres qui ont été le plus compromis dans cette sale affaire auront probablement beaucoup de difficulté à surnager.

A. GÉLINAS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

BROCHURES.

Depuis notre dernier bulletin, plusieurs brochures plus ou moins importantes ont fait leur apparition dans notre petit monde littéraire et ce serait un grand oublie de notre part, de ne pas les signaler à nos lecteurs.

La première qui nous a été adressée avec les compliments flatteurs de l'auteur qui est bien connu pour son exquise urbanité, renferme des considérations très-précieuses sur l'organisation militaire de la Confédération Canadienne. Cette brochure sort des ateliers de MM. Duvernay, frère et Dansereau, et c'est un véritable bijou typographique abrité sous la plus élégante des couvertures. Il nous manque une qualité essentielle pour parler avec connaissance de cause du mérite de cette brochure, nous ne sommes pas du tout militaire, et l'auteur, qui est le lieutenant Colonel d'Etat-Major, L. G. D. Odet D'Orsennens et un de nos officiers les plus distingués de notre milice voloctaire, ne nous en voudra pas, nous l'espérons, en souhaitant à sa brochure tout le succès possible, sans nous prononcer sur sa valeur.

Une autre brochure, non moins importante, mais d'un tout autre genre est le rapport du Surintendant de l'Aqueduc de Montréal, M. Lesage, sur l'agrandissement proposé de l'aqueduc. Ce rapport est le fruit d'un travail lent et patient et de longues veilles du plus modeste de nos ingénieurs civils.

Il s'agissait d'augmenter le volume du canal d'alimentation qui était devenu insuffisant pour les besoins de la cité. Plusieurs projets avaient été mis sur le tapis, et on avait consulté bon nombre d'ingénieurs étrangers, et après bien des hésitations et des discussions, le projet de M. Lesage a fini par être adopté définitivement et il passe à bon droit pour avoir résolu une question d'hydraulique très importante. Comme nous nous proposons de consacrer prochainement un article spécial à cet important rapport, nous nous arrêterons à ces quelques remarques qui justifient pleinement le vieil adage qu'on trouve souvent chez soi ce que l'on va quelquefois chercher difficilement ailleurs.

Un rapport encore extrêmement intéressant est celui du Département des Mines de la Nouvelle-Ecosse pour l'année 1873 et qui sort de l'imprinerie du Citizen, d'Halifax. C'est une des principales sources de revenu de la Puissance et qui occupe un personnel considérable.

Ce rapport mérite plus qu'une mention spéciale et nous y reviendrons.

L'Union des Partis Politiques dans la Province de Québec, brochure de 32 pages, due à la plume élégante et facile de notre estimable ami M. Oscar Dunn, Rédacteur de l'Opinion Publique, a fourni une ardente pâture à la presse canadienne qui a fait un excellent accueil à l'auteur, mais qui est loin d'être unanime sur un système politique qui peut plaire et tenter à premier abord, comme tout ce qui peut nous assurer l'ordre et la paix, mais le principal serait de pouvoir mettre un pareil système en opération dans le moment où les partis sont plus acharnés et plus divisés que jamais. Nous ne voulons pas dire que cette brochure soit une utopie dans le genre de celles qui ont vu le jour ailleurs, mais pour notre part nous ne croyons pas plus à

l'union des partis politiques, même en Canada, qu'à la République universelle. Cette intéressante brochure a fait le sujet d'un article spécial, dans une précédente livraison, dû à un de nos bons écrivains en prose, mais qui n'a pas plu à notre cenfrère du National qui l'a qualifié de paraphrase eulogieuse, ce qui n'empêchera pas l'idée de notre ami de faire son chemin, si elle est bonne.

Nous mentionnerons en passant, parce qu'un de nos vénérés collaborateurs nous a promis de traiter le même sujet dans une prochaine livraison de la Revue, le compte-rendu d'une magnifique démonstration religieuse et littéraire qui a eu lieu en même temps à l'Université Laval de Québec et au Collége de St. Hyacinthe à l'occasion du sixième centenaire de St. Thoma; Nous avons admiré en particulier un chant poétique sur "l'Ange de l'Ecole," écrit pour la circonstance par une modeste Sœur du couvent du Précieux Sang de St. Hyacinthe,

On nous a permis de publier ce chant que nous donnerons à nos lecteurs dans une prochaine livraison et ils ne manqueront pas d'admirer comme nous cette œuvre vraiment poétique, qui a fait l'admiration de tous ceux qui

l'ont entendue.

NOUVEAUX JOURNAUX.

The Nation, vol 1, No. 1, journal hebdomadaire publié à Toronto, dans l'intérêt d'un nouveau parti national qui a pris pour épigraphe " Canada first." C'est un journal fort bien écrit et fort bien imprimé qui plaide une grande cause devant un tribunal malheureusement très divisé, nous voulons parler de l'Opinion Publique.

Le Bien Public, vol 1 No. 1, journal du Commerce et de l'Industrie, publié à Montréal et rédigé par MM L. O. David et C. Beausoleil. L'un est un ancien rédacteur de l'Opinion Publique et l'autre du Nouveau Monde.

C'est un nouvel organe qui manquait à la population franco canadienne et qui comble une lacune vivement sentie parmi nous depuis longtemps. En politique ce nouveau jeurnal est libéral et très-bien rédigé. Nous lui souhaitons tout le succès que mérite ses courageux et entreprenants éditeurs.

Nous avons reçu de France le prospectus du journal des Jeunes Mères et de leurs bébés, éducation de l'enfant par sa mère, paraissant le 1er de chaque mois à Paris. Bureau 71, rue des Saints Pères. Directeur, Henri Bellaire. C'est un véritable journal pour les jeunes mères où elles pourront acquerir à peu de frais toute l'expérience qui leur est nécessaire pour s'acquitter avec intelligence de leurs importants devoirs de famille.

Le Canadian Monthly, dont nous avons en main la sixieme livraison du cinquième volume est un excellent recueil littéraire publié à Toronto, par la maison Adam Stephenson & Cie.

Ses articles sont très bien choisis et font honneur à la littérature canadienne. Cette Revue a été fondée par le céièbre Goldwin Smith ; parait une fois par mois. Le prix de la souscription est de \$3 par année.

Les sixième et septième livraisons de l'annuaire de Ville-Marie viennent d'être mises en circulation par son patient et laborieux Editeur, M.

Huguet Latour. Cet annuaire traite en particulier de l'utilité et des progrès des institutions catholiques de Montréal.

Chaque livraison se vend séparément chez les principaux libraires, movennant 25 centins. Les abonnés et les personnes qui désiront recevoir la file complète, ne payeront que $12\frac{1}{2}$ centins, au Gabinet de Lecture Paroissial, à M. Jean Thibeaudeau.

—Le nouvel ouvrage que l'auteur se propose de publier lors de la fête ou démonstration du 105ième anniversaire de l'établissement du Collége de Montréal en cette ville, sera délivré aux abonnés de l'Annuaire de Ville-Marie, moyennant un prix modique.

Les anciens élèves non abonnés, qui désireront se procurer une ou plusieurs copies de cet ouvrage, sont priés de manifester leur désir avant le 1er d'Août prochain, à l'auteur chez MM. C. O. Beauchemin et Valois, rue St. Paul, par occasion ou par la poste, frais de port payés, attendu que le tirage sera positivement limité au nombre de copies demandées avant cette époque.

- Ils sont priés de faire connaître en même temps, la date de leur entrée

at collége, leur état, occupation, et leur résidence actuelle.

Nouveau Manuel de Prières et de Cantiques, par un prêtre du diocèse avec l'approbation de l'Ordinaire. Editeur J. A. Plinguet, imprimeur. Prix 30 cents.

La bonne et excellente idée est venue à un de nos jeunes prêtres du diocèse de compiler un nouveau Manuel de prières et de Cantiques à l'usage

des fidèles de tous les diocèses.

Un grand nombre de difficultés s'offrirent à l'auteur, parce qu'il existe déjà bon nombre de ces ouvrages et il s'agissait pour lui de faire mieux que ses prédécesseurs, chose qui n'est pas toujours facile, surtout quand il faut suivre un sentier qui a déjà été fort battu. Mais comme dit l'Anglais, where there is a will, there is a way, et notre jeune prêtre, avec lequel nous avons eu une très aimable conférence, nous a fait part confidentiellement des moyens dont il s'était servi, moyens tout à fait légitimes, et à force de travail et de patience, il est venu à bout de compiler le manuel de prières et de cantiques le plus complet qu'on ait pu encore se procurer depuis longtemps; comme il nous a permis de prendre connaissance de son procédé nous nous permettrons de citer en particulier sa méthode qui est très claire parce qu'elle procède tout simplement par série.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première nous trouvons toutes les pratiques de dévotions qui peuvent convenir à un bon chrétien.

La seconde partie se compose des cantiques rangés en série.

Ainsi 1er serie: St. Esprit. 2de Grandes vérités. 3e, N. S. Jésus Christ. 4e, Sacré Cœur. 5e. La Sainte-Vierge. La 6e, Anges et Saints. La 7e. Sacrements et sujets divers.

Puis enfin les Evangiles de chaque dimanche avec une table de concor-

dance entre l'évangile et le cantique du jour.

Cette méthode nous parait la meilleure, et si l'auteur peut réussir avec son livre à rétablir le chant des cantiques dans nos églises et dans nos maisons d'éducation, il aura rendu un grand service à la religion dont les chants ont toujours exercé le plus doux empire sur les âmes des fidèles.

Le Directeur Gérant.

L. W. TESSIER.